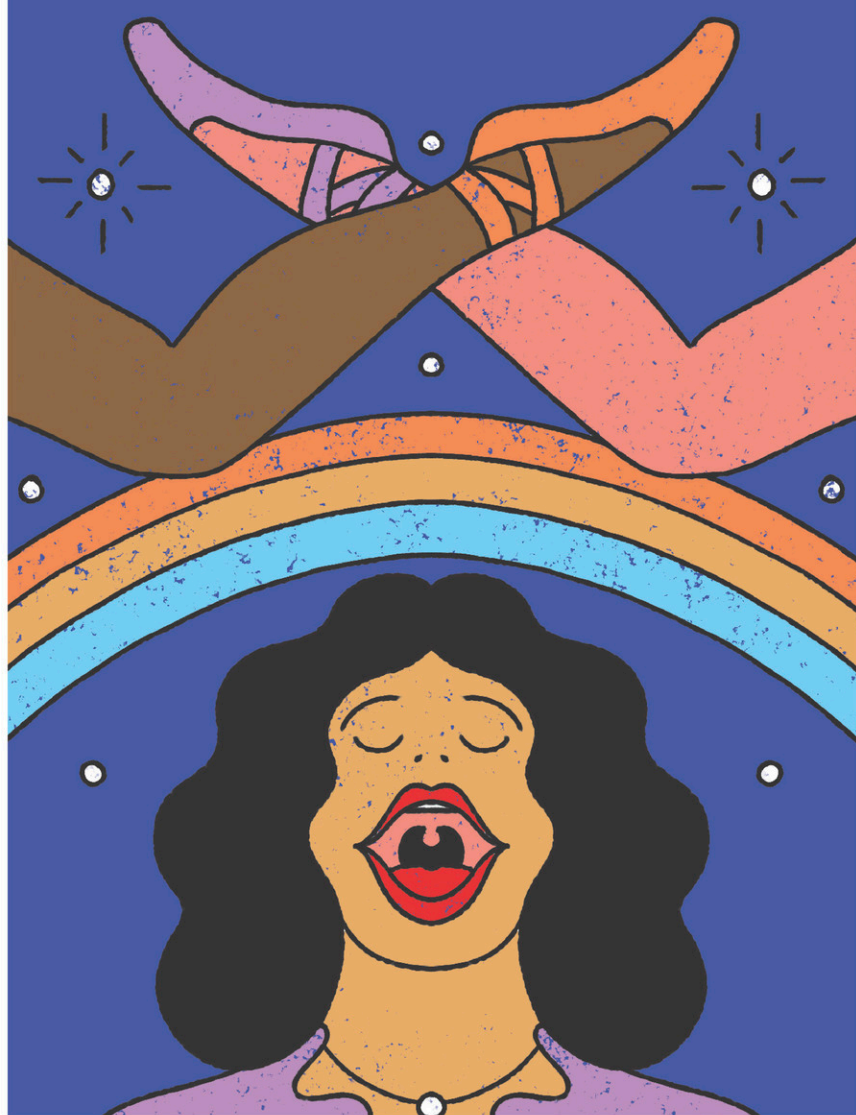


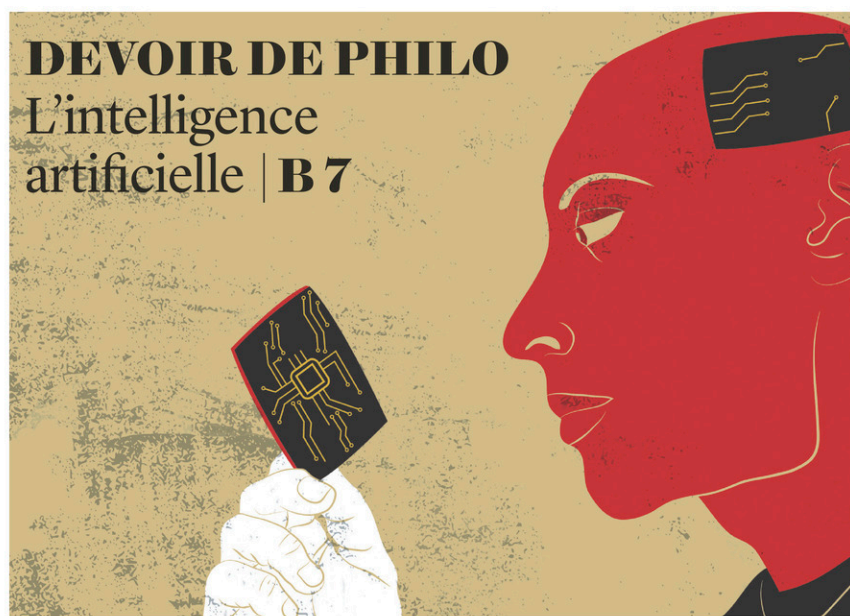
LE DEVOIR

RENTRÉE CULTURELLE
Un guide des plus belles offres de la saison en une quarantaine de pages
LED 2



ENTREVUE
Pauline Klein, l'art de jouer des rôles socialement acceptables | **LED 34**

DEVOIR DE PHILO
L'intelligence artificielle | **B 7**

**PERSPECTIVES**

12 janvier 2010, Haïti est secouée par un tremblement de terre meurtrier | **B 1 À B 4 ET B 8**

**D**

Pour suivre l'actualité en continu et lire nos critiques de spectacles, consultez nos plateformes numériques.

INDEX

Avis légaux **B6** et **B10**
Décès **A6**
Édito **B8**
Grille TV **LED56**
Idées **B9**
Mots croisés.. **LED70**
Petites annonces. **A6**
Philo **B7**
Sports **A9**
Sudoku **LED70**

III IMMOBILIER

Des ghettos illégaux pour les 50 ans et + ?

Des promoteurs développent un créneau particulier et vraisemblablement discriminatoire au regard de la loi

MARCO FORTIER
LE DEVOIR

C'est la nouvelle tendance en immobilier: les logements destinés aux « personnes actives de 50 ans et plus ». Ces projets immobiliers conçus pour les professionnels sans enfants et pour les retraités riches et en santé se multiplient, surtout sur la Rive-Sud et dans la couronne nord de Montréal, a constaté *Le Devoir*.

Ce type d'immeuble qui semble exclure les familles avec enfants aggrave la crise du logement qui sévit dans la grande région de Montréal, font valoir des groupes de défense des locataires. Il s'agit d'une pratique vraisemblablement discriminatoire, selon la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPJ). La Charte des droits et libertés de la personne interdit en effet de refuser l'accès à un logement en fonction de l'âge du locataire.

Le promoteur Habitations Trigone offre 10 projets immobiliers destinés aux « personnes de 50 ans et plus » sur la Rive-Sud et dans la couronne nord. Les locataires adorent ce concept tout récent, appelé Viva-Cité. « C'est tranquille, propre et bien insonorisé. Et on est entourés de personnes qui sont comme nous autres », dit une résidente du projet Viva-Cité de Longueuil, inauguré il y a un an, en janvier 2019, rue Cuvillier.

Il ne s'agit pas d'une « résidence pour personnes âgées » offrant des services médicaux et

On ne veut exclure personne, mais de plus en plus, les gens de 50 ans et plus veulent juste être tranquilles

NANCY, DU SERVICE À LA CLIENTÈLE D'UN PROJET À MIRABEL



la préparation de repas. Aucun de ces services n'est offert. Ce sont des immeubles locatifs comme n'importe quel autre. Le projet de Longueuil compte 146 logements d'une, deux ou trois chambres. La particularité, c'est qu'il n'y a que des « personnes de 50 ans et plus » dans ces immeubles. Aucun enfant.

Les familles sont tout de même les bienvenues, explique Jean-François Rousseau, directeur du marketing d'Habitations Trigone. « Il n'y a pas de restriction pour quelqu'un qui a en bas de 50 ans, mais est-ce que la personne va s'y plaire ? Nous, on dit que c'est pour les 50 ans et plus parce que notre produit est conçu pour des gens de 50 ans et plus », dit-il.

Par exemple, « dans chacun de nos complexes, il y a un récréologue qui organise des activités adaptées à notre clientèle », précise M. Rousseau.

VOIR PAGE A 5 : GHETTOS

Le livre francophone est menacé à Toronto

Les bibliothèques doivent désencombrer leurs rayons d'ouvrages rédigés dans la langue de Molière

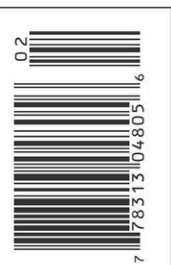
GUILLAUME LEPAGE
LE DEVOIR

Faute d'emprunts suffisants, le réseau des bibliothèques publiques de Toronto retire 27 000 documents en français de ses rayons. Cette décision « soudaine » a été perçue comme un coup de massue par des membres de la communauté franco-ontarienne, déjà éprouvée par le gouvernement Ford.

« Nous sommes en colère », lance sans ambages Serge Paul, président de l'Association torontoise des communautés francophones de l'Ontario (ACFO). Cette décision « décevante » touche certes les francophones, mais aussi les nombreux francophiles de la Ville Reine, déplore-t-il. « C'est dans ces bibliothèques qu'ils pouvaient surtout avoir accès à des livres en français. »

Le réseau des bibliothèques publiques de Toronto (TPL) a confirmé au *Devoir* qu'il entend retirer 18 % de sa collection francophone. Une information d'abord rapportée par l'ONFR+, un site d'information rattaché à TFO et

VOIR PAGE A 4 : FRANCOPHONE



EN BREF

Huit ans et demi de prison pour Bebawi

L'ancien cadre de SNC-Lavalin Sami Bebawi, reconnu coupable de fraude et de corruption, a été condamné vendredi à une peine d'emprisonnement de huit ans et demi. Bebawi avait été reconnu coupable en décembre des cinq accusations pesant contre lui. Il a été jugé pour fraude, recyclage de produits de la criminalité, possession de biens volés et corruption d'un agent public étranger dans le cadre du «développement des affaires» de SNC-Lavalin en Libye. Bebawi est demeuré impassible lorsque le juge Guy Courmoyer de la Cour supérieure du Québec a prononcé la sentence. La Couronne réclamait neuf ans de prison tandis que les avocats de Bebawi suggéraient une peine de six ans.

La Presse canadienne

Décès de Neil Peart, batteur de Rush

TORONTO — Neil Peart, batteur et parolier de Rush, est décédé mardi à l'âge de 67 ans, ont annoncé vendredi ses compagnons du groupe rock canadien, dans un communiqué conjoint. Un communiqué de la famille précise que Neil Peart est décédé à Santa Monica, en Californie, après avoir lutté pendant plus de trois ans contre le glioblastome, une forme agressive de cancer du cerveau. Né à Hamilton, en Ontario, Neil Peart avait rejoint Rush en 1974, après le premier album du groupe, en remplacement du batteur d'origine John Rutsey. En 1997, Neil Peart et ses camarades Lee et Alex Lifeson étaient devenus les premiers musiciens rock à être admis à l'Ordre du Canada.

La Presse canadienne

III ÉDUCATION

L'abolition du cours Éthique et culture religieuse suscite du mécontentement

MARCO FORTIER
LE DEVOIR

Au nom de la laïcité de l'État, le gouvernement Legault est-il en voie d'éliminer toute référence à la religion ou à la vie spirituelle dans les écoles? L'abolition annoncée du cours d'éthique et culture religieuse (ECR), conjuguée à la mise au rancart d'éléments associés à la vie spirituelle dans le projet de loi 40, provoque des inquiétudes dans le milieu de l'enseignement.

« L'abolition annoncée du programme Éthique et culture religieuse constitue une éclatante victoire de l'athéisme militant québécois et de ses propagandistes. Pour ce mouvement, la religion est intrinsèquement une aberration, le fruit de l'irrationalité. Pire, elle est la «gangrène de l'humanité». Forcément, la religion, même dans une perspective culturelle, n'a pas sa place à l'école », déplore Jean-Pierre Proulx, journaliste et professeur retraité, dans une note transmise au *Devoir*.

Ce spécialiste de l'éducation a présidé un groupe de travail sur la place de la religion à l'école, dans l'optique de la déconfectionnalisation du système scolaire au tournant des années 2000. Il avait recommandé la création d'un cours non confessionnel d'enseignement culturel des religions. Le cours ECR est ainsi né en 2008 pour que les élèves québécois connaissent les religions — d'un point de vue historique et culturel — même si les prêtres ont été sortis des écoles publiques.

Le ministre Jean-François Roberge a annoncé cette semaine que le cours d'ECR sera profondément transformé pour faire place à un cours d'éducation

à la citoyenneté dont le nom reste à déterminer. Les élèves apprendront notamment des notions d'éducation à la démocratie, à la sexualité, à l'environnement et au droit du numérique.

Cette décision s'inscrit dans une tendance à gommer toute référence à la religion ou à la spiritualité dans le programme de l'école publique, souligne Jean-Pierre Proulx. Un volet méconnu du projet de loi 40 (sur la transformation des commissions scolaires) propose ainsi d'abolir le droit des élèves à « des services d'animation spirituelle et communautaire ».

Sortir la religion des écoles

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPJ) a déploré cette mise de côté de la vie spirituelle des élèves dans son mémoire sur le projet de loi 40. La déconfectionnalisation du système scolaire québécois ne veut pas dire qu'il faut « sortir la religion » des écoles, note la Commission dans son mémoire, daté de décembre 2019.

« Par une diversité de moyens, dont certaines obligations de l'enseignant, mais aussi le service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire et le programme d'ECR, l'école québécoise veut depuis participer au développement de dispositions chez l'élève qui lui permettront de reconnaître l'égalité de dignité de l'autre et favoriseront la poursuite du bien commun », indique le document.

« Le projet de loi 40 [...] comporte des risques de décentrement supplémentaires par rapport à une laïcité respectueuse des droits et libertés de la personne, cette fois à l'endroit des élèves. Après l'interdiction du port de signes

L'abolition annoncée du programme Éthique et culture religieuse constitue une éclatante victoire de l'athéisme militant québécois et de ses propagandistes

JEAN-PIERRE PROULX



religieux imposés aux directeurs, directeurs adjoints et enseignants de l'école publique au Québec, assistons-nous à l'avenir à la mise en œuvre de nouvelles limitations qui viendront réduire auprès des élèves, cette fois, la portée de la liberté de conscience et de religion? »

Culture et spiritualité

La Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation (FPPE-CSQ) s'inquiète aussi des conséquences de l'abolition du cours d'ECR et de la « fragilisation » des services d'animation et de vie spirituelle. Ces services laïques ont été remplacés par la pastorale lors de la déconfectionnalisation des écoles, rappelle Jean Martineau, vice-président du syndicat qui représente 393 « animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire ».

« Le gouvernement veut jeter le bébé avec l'eau du bain, dit-il. La vie spirituelle est une dimension fondamentale de l'être humain, au même titre que la structure nerveuse ou la structure osseuse. »

Les animateurs de vie spirituelle ont aussi un rôle à jouer pour faire connaître aux jeunes l'importance culturelle de la religion — en accord avec la laïcité du système scolaire, fait valoir Jean Martineau.

De son côté, l'Assemblée des évêques catholiques du Québec (AECQ) a annoncé le fait « qu'avant même de procéder à des consultations, le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur annonce déjà sa volonté de remplacer, en tout ou en partie, les notions de culture religieuse » dans le programme d'ECR.

SOUS

Du 11 au 26 janvier

PROFITEZ DE PRIX PARTICULIÈREMENT SÉDUISANTS SUR UNE SÉLECTION DE MODÈLES D'EXPOSITION



Episode. Composition d'angle, design Roberto Tapinassi et Maurizio Manzoni.

Photo: Michel Gibeart, non contractuelle. Remerciements: TASCHEIN - www.guides.fr. * Les offres des Salles d'hiver sont valables au Canada du 11 au 26 janvier 2020. Offres artistiques, non-cumulables, ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion.

BROSSARD - LAVAL - MONTRÉAL - TORONTO

rochebobois
PARIS

III VOL PS752

Des experts canadiens en Iran

Le BST ignore le rôle que Téhéran lui laissera jouer dans la recherche de la cause de la tragédie aérienne

HÉLÈNE BUZZETTI
CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE
À OTTAWA
LE DEVOIR

C'est à l'Iran maintenant de démontrer s'il entend coopérer dans cette enquête

François-Philippe Champagne



Les représentants du Canada ont commencé à recevoir les visas qui leur permettront d'entrer dès aujourd'hui en Iran dans la foulée de l'écrasement du vol 752 ayant fait 176 morts, dont 57 Canadiens. Mais le temps presse : les autorités iraniennes ont déjà commencé à nettoyer le site de l'accident et continuent de nier qu'un missile serait responsable de la tragédie.

« C'est à l'Iran maintenant de démontrer s'il entend coopérer dans cette enquête », a déclaré vendredi soir le ministre des Affaires étrangères, François-Philippe Champagne. « Le monde est en train de regarder. » M. Champagne a invité l'Iran à délivrer au plus vite les visas nécessaires.

Douze représentants canadiens se trouvent déjà en Turquie, prêts à être déployés : deux membres du Bureau de la sécurité des transports (BST) et dix d'Affaires mondiales. Vendredi soir, au moment où ces lignes étaient écrites, seulement deux d'entre eux, membres de l'Équipe permanente de déploiement rapide d'Affaires mondiales Canada, avaient reçu leur autorisation de Téhéran. Ils se rendront en Iran aujourd'hui pour offrir des services consulaires. Ils serviront de relais entre le gouvernement iranien et les familles canadiennes et participeront à la recherche et au rapatriement des dépouilles.

Le BST a déclaré avoir reçu une invitation à se rendre en Iran, mais que « l'étendue du rôle du BST dans cette enquête, y compris les détails sur l'accès au site et le type de travail qui sera effectué sur le site de l'accident ou ailleurs, reste à déterminer ».

M. Champagne a par ailleurs annoncé que le total des victimes canadiennes avait été revu à la baisse, de 63 à 57, après une vérification approfondie de la liste des passagers. Il a aussi révélé qu'un Groupe international de coordination et d'intervention pour les familles des victimes du vol PS752 avait été créé. Il réunit le Canada, l'Ukraine,



À l'Université d'Ottawa, qui pleure la perte de trois personnes qui fréquentaient l'établissement, étudiants et membres du personnel se sont rassemblés vendredi pour partager leur désarroi et rendre hommage aux victimes de la tragédie aérienne.

JUSTIN TANG LA PRESSE CANADIENNE

la Suède, l'Afghanistan et le Royaume-Uni, qui ont tous perdu des ressortissants dans l'écrasement.

Enquête crédible ?

La question est maintenant de savoir si l'enquête que mènera l'Iran sera crédible. Le ministre Champagne a refusé de se prononcer, indiquant qu'il attendra d'abord le diagnostic des experts du BST lorsqu'ils seront sur place. « Nous avons demandé [...] à l'Iran d'utiliser les meilleures pratiques, a indiqué le ministre. Nous le demandons et nous nous attendons à ce que l'Iran les respecte. »

Selon le site Fars News Agency, une agence iranienne traduite et citée par CBS, le régime devrait annoncer samedi les causes de l'accident. Mais il semble acquis que Téhéran ne souscrive pas à la thèse du bombardement, comme l'ont fait le Canada, les États-Unis et la Grande-Bretagne, notamment.

Lors d'une conférence de presse vendredi, le chef de l'Organisation iranienne de l'aviation civile, Ali Abedzadeh, a affirmé qu'« une chose est claire à nos yeux. Nous pouvons dire avec certitude que cet avion n'a pas été touché par un missile. Comme je l'ai dit hier soir [jeudi], cet avion a été en feu dans le ciel pendant plus d'une minute et demie et l'emplacement [de l'écrasement] indique que le pilote a tenté de faire demi-tour ». Un rapport préliminaire iranien indique que les pilotes n'ont pas lancé d'appel à l'aide. M. Abedzadeh a ajouté que si les autres pays « sont vraiment certains [de leur théorie], ils devraient dévoiler leurs découvertes à la planète ». Il a ajouté que le fait que les débris de l'avion ont été collectés « sur une surface très limitée » ne concorde pas avec la thèse d'une « explosion ».

Un autre représentant iranien a soutenu à la BBC que des documents prouveraient que l'avion avait des problèmes mécaniques avant son décol-

lage, n'avait pas été autorisé à voler, mais que des représentants de l'Ukraine International Airline avaient fait fi de cette interdiction. Selon le site de Fars News, une théorie circule en Iran voulant que les États-Unis propagent un « mensonge » à propos de l'accident pour faire augmenter la valeur en Bourse du titre de Boeing.

Cela dit, l'Ukraine n'a pas elle non plus appuyé la thèse du bombardement. Le président Volodymyr Zelensky a déclaré que « la théorie d'un missile n'est pas écartée, mais elle n'a pas encore été confirmée ».

Des experts français en aviation cités par l'Agence France-Presse ont expliqué que l'absence d'explosion de l'avion ne constitue pas une preuve. À l'altitude où il se trouvait, l'appareil n'était pas encore pressurisé et c'est la pressurisation qui provoque l'explosion. L'expert canadien et pilote professionnel à la retraite Jean Lapointe nuance ce point de vue en rappelant que si le réservoir de l'avion a été touché, une explosion aurait pu avoir lieu même en l'absence de pressurisation. Cela dit, l'étalement des débris peut dépendre, dit-il, de la façon dont l'appareil a été touché.

« Le fait que les morceaux soient si petitement fragmentés et qu'il soit difficile d'identifier les pièces — on ne sait pas où est le nez de l'avion, la queue, l'aile gauche ou droite — indique que ça a frappé fort, continue M. Lapointe. C'était donc un avion hors de contrôle et il n'y a pas eu de tentative d'atterrissage. »

Jusqu'à présent, M. Lapointe constate que l'Iran semble se comporter correctement dans la direction de cette enquête, dans le respect des protocoles très strictement codifiés de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). « Si les Iraniens ne le font pas, ils payeraient un prix économique énorme au niveau des sociétés aériennes qui ne voudraient plus jamais y aller ou, à l'inverse, qu'on ne permettrait plus aux sociétés

aériennes de sortir de l'espace iranien. [...] Je n'ai pas peur de dire que les Iraniens semblent vouloir suivre les procédures établies par l'OACI quant aux invitations qu'ils font aux experts de différents pays pour se rendre en Iran et les assister, ou tout au moins suivre le déroulement de l'enquête. »

Le seul élément qui préoccupe cet pilote d'Air Canada est que le site de l'écrasement aurait commencé à être nettoyé. Une équipe sur place de journalistes de CBS a en effet écrit que les autorités avaient retiré presque tous les morceaux de l'avion du site, que celui-ci n'était pas sécurisé et que des passants pouvaient librement venir prendre des débris.

Le ministre Champagne s'est dit « préoccupé » par cela, mais a révélé en fin de soirée vendredi que depuis que ces informations avaient circulé, l'Iran avait rectifié le tir. « L'Iran a maintenant sécurisé le site et certains des éléments ont pu être déplacés dans un hangar pour reconstruire ce qui aurait pu se produire. »

Transports Canada a émis un avis aux exploitants aériens canadiens leur conseillant de ne pas pénétrer dans l'espace aérien de l'Irak et de l'Iran « en raison du risque potentiel d'une activité militaire accrue dans la région ».

Par ailleurs, les États-Unis ont annoncé vendredi d'autres sanctions économiques visant l'Iran en réponse aux bombardements que la République islamique a menés mercredi matin contre des bases militaires américaines en Irak. L'Iran avait mené ces bombardements à la suite de l'assassinat par un drone américain du général Qassem Soleimani. D'aucuns pensent que c'est dans ce climat tendu que les Iraniens auraient abattu l'avion civil mercredi matin, pensant peut-être que l'appareil était un avion ennemi répliquant aux bombardements.

LE MOYEN-ORIENT, TERRE DE CONFLITS PAGE A 10



UN MILLION D'ÉCONOMIES sur les vacances ensoleillées

Nous avons négocié pour vous des aubaines imbattables se traduisant par des millions de dollars en économies!

Dernière chance! Réservez d'ici le 17 janvier

Mieux Voyager

- Garantie du meilleur prix
- Service primé
- Hôtels et excursions les mieux cotés
- Nous restons à vos côtés à chaque étape de votre voyage

Riviera Maya, Mexique
BlueBay Grand Esmeralda
★★★★PLUS

Chambre vue jardin
30 janvier, 6 et 13 février
7 nuits - Tout compris **1285\$**

Punta Cana, Rép. dom.
Grand Memories Punta Cana
★★★★★

Chambre de luxe
21, 28 et 30 janvier
7 nuits - Tout compris **1345\$**

Mieux Voyager Astuce n°753

Transformez vos économies de vacances en aventure palpitante grâce à une excursion d'Expériences Sunwing!

Pour voir la liste complète des hôtels et pour des astuces sur comment Mieux Voyager, communiquez avec votre agent de voyages ou visitez Sunwing.ca



Rehaussez votre croisière

Croisière de 7 nuitées dans les Caraïbes incluant les vols vers Miami, les repas et les transferts!

MSC Meraviglia
Caraïbes de l'ouest

Cabine Fantastica avec balcon **1495\$**
26 janvier

Réservez d'ici le 15 janv.



Hôtels en vedette

Départs de Montréal. « Un million d'économies sur les vacances ensoleillées » est une promotion d'une durée limitée, jusqu'à épuisement de stock, applicable à une sélection de forfaits et de dates de départ. Les économies sont calculées en comparant le prix actuel au tarif publié d'origine et elles sont reflétées dans les prix affichés. Les taxes locales payables à destination sont en sus (Rép. dom. 20 \$ US). MSC Meraviglia: Applicable uniquement aux nouvelles réservations. Les prix affichés sont calculés par personne, en occupation double, pour un séjour de 7 nuitées. Ils incluent les taxes et les frais de transport. Le forfait boissons Easy Drink* inclut une sélection de boissons alcoolisées et non alcoolisées sur tout le navire sauf dans les restaurants de spécialités et le minibar dans la cabine. Les clients ayant acheté le forfait profitent d'une sélection de bières en fût ou en bouteille, de spiritueux et de cocktails alcoolisés et non alcoolisés ainsi que de vin maison au verre, de boissons gazeuses, de jus de fruits au verre, d'eau minérale embouteillée et de boissons chaudes classiques durant toute la croisière. Les pourboires ne sont pas compris. Port d'attache des navires de MSC Croisières: Malte/Panama. Les sièges et cabines sont sous réserve de disponibilité et leur capacité est contrôlée. Les vols sont exploités par Sunwing Airlines et TUI Airways. Ces offres peuvent être modifiées ou retirées à tout moment sans préavis. Pour les détails de la « Garantie du meilleur prix » et pour les modalités et conditions générales, visitez le Sunwing.ca. Titulaire d'un permis du Québec n°702928. 2020-01-11

III PARTI CONSERVATEUR

Un Québécois pro-vie veut bloquer Charest

MARIE VASTEL
CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE
À OTTAWA
LE DEVOIR

Jean Charest n'a pas encore officialisé sa candidature à la chefferie du Parti conservateur que, déjà, un autre Québécois souhaite se lancer pour lui barrer la route. L'ancien organisateur politique Richard Décarie compte briguer la succession d'Andrew Scheer afin d'empêcher l'élection d'un libéral et de défendre ses valeurs pro-vie.

« M. Charest n'est pas dans la même famille. C'est un libéral qui ne doit pas avoir de passe-droits, tranche M. Décarie, en entrevue avec *Le Devoir*. De voir que lui, Gros-Jean comme devant, vient se présenter pour refaire sa carrière en ayant porté l'étiquette libérale, c'est indécent. C'est ce qui m'a motivé à m'impliquer. »

Richard Décarie attend que la course soit officiellement déclenchée par le parti, mais il est quasi assuré de se lancer puisque son principal adversaire sera de la partie.

L'ex-premier ministre québécois a pris sa décision et compte bel et bien se lancer dans la course d'ici deux semaines, a confirmé une source proche de M. Charest.

Richard Décarie, qui a travaillé pour Stephen Harper de 2003 à 2005, trouve déjà que le Parti conservateur est trop progressiste et qu'il n'a pas suffisamment perpétué l'héritage de l'Alliance canadienne, notamment sur les questions sociales. « Avec le retour du libéral Jean Charest à la tête de ce parti, ou surtout de Peter MacKay, on va devenir un Parti progressiste-conservateur. »

Or, M. Décarie se présente comme un « vrai bleu conservateur » : libertarien, conservateur sur le plan fiscal et « le plus social conservateur de tous les candidats potentiels annoncés jusqu'à présent ».

Il est contre l'avortement et promet d'intervenir pour en resserrer l'accès, tant à l'étranger qu'au Canada. Il souhaite ainsi que les transferts en santé que verse le fédéral aux provinces ne puissent plus servir à financer les services d'avortement — car il ne s'agit pas d'un soin de santé, stipule-t-il. Il permettrait en outre à des députés de présenter des projets de loi d'initiative parlementaire sur cet enjeu.

Quant au mariage entre conjoints de même sexe, l'aspirant candidat évite d'énoncer sa position personnelle. Mais M. Décarie argue qu'il viendrait modifier la définition du mariage afin que seules les unions religieuses puissent porter ce nom. Les autres ne seraient pas qualifiées de « mariages », mais seulement d'« unions civiles ». « C'est une façon de rétablir le respect des traditions historiques. »

Comme le parti qu'il aspire à diriger, il s'oppose à la taxe carbone fédérale « inefficace ». M. Décarie croit aux changements climatiques, mais laisse les scientifiques se prononcer quant à savoir s'ils sont causés par l'homme. « Il n'y a pas de consensus. » Il s'oppose à tout registre des armes à feu.

Prônant un gouvernement fédéral décentralisateur, il n'interviendrait pas dans une contestation de la loi québécoise sur la laïcité.

L'appui des pro-vie

Bien que M. Décarie ne soit pas connu du grand public, son nom circule déjà dans les milieux socio-conservateurs et pro-vie. Une part de l'équipe de campagne qui avait épaulé l'ex-député Brad Trost, en 2017, lui prêtera main-forte.

M. Trost était arrivé quatrième lors de cette dernière course à la chefferie. Il compte lui aussi aider M. Décarie en lui faisant profiter de son réseau de membres et de donateurs. M. Trost note que, si les conservateurs sociaux s'organisent, ils peuvent mobiliser 30 000 membres pour influencer le vote — qui avait compté 142 000 votants il y a deux ans.

Les groupes antiavortement n'ont pas encore décidé derrière quels candidats ils se rangeront pour tenter, justement, de peser dans le choix du prochain chef.

Matthew Wojciechowski, du groupe Campaign Life Coalition, veut d'abord voir les positions que défendront les aspirants chefs lors de la campagne. Mais il a déjà repéré la candidature de Richard Décarie, un « candidat prometteur » et « assurément attirant ».

Pierre Poilievre est aussi considéré comme pro-vie par le CLC, qui estime qu'il pourrait être « digne d'appui ». M. Wojciechowski craint cependant que le député et ex-ministre se montre plus prudent et veuille éviter des débats sur l'avortement.

Fortier abandonne

L'ex-ministre et sénateur Michael Fortier a pour sa part renoncé à briguer la chefferie, constatant qu'il n'avait pas de chance de l'emporter puisque ses positions tranchent trop avec celles d'une majorité des conservateurs. Il a reproché au parti, dans une lettre ouverte à *La Presse+*, de traîner encore « ses démons sur les questions morales » et d'être devenu « des climatosceptiques » aux yeux des Canadiens.

Tout indique que l'ex-ministre Peter MacKay se portera candidat, tout comme le député Erin O'Toole.

La députée Marilyn Gladu a annoncé officiellement jeudi qu'elle sera de la course, comme l'homme d'affaires québécois Bryan Brulotte, qui en a fait l'annonce lundi.



Jenni Sidey-Gibbons, ingénieure albertaine de 31 ans, a achevé avec succès le programme d'entraînement de la NASA, tout comme Joshua Kutryk, pilote militaire albertain de 37 ans.

NASA

III AÉROSPATIALE

Deux Canadiens obtiennent leur permis pour l'espace

ALEXIS RIOPEL
LE DEVOIR

Ils avaient beau rêver d'espace depuis leur tendre enfance, encore devaient-ils obtenir leur permis avant de prendre la route des étoiles. C'est chose faite depuis vendredi pour Jenni Sidey-Gibbons et Joshua Kutryk, deux Canadiens, ainsi qu'onze Américains, qui se sont entraînés ces deux dernières années à Houston, au Texas, pour devenir astronautes.

La nouvelle cohorte, composée de six femmes et de sept hommes, est ainsi éligible à des missions spatiales, y compris des affectations vers la Station spatiale internationale (SSI). Surtout, elle est la première à être diplômée durant l'ère du programme Artemis de la NASA, qui prévoit un retour de l'humain sur la Lune.

Systèmes à bord de la SSI, sorties extravéhiculaires, formation à la survie, langue russe : l'entraînement des recrues visait à développer des compétences très variées.

En le terminant, M^{me} Sidey-Gibbons et M. Kutryk sont devenus les 13^e et 14^e astronautes canadiens.

« Voler dans l'espace est très difficile, et donc l'entraînement est très difficile », admet en entrevue M^{me} Sidey-Gibbons, qui insiste cependant pour dire que le camp de recrutement de l'Agence spatiale canadienne, d'une durée d'un an, l'avait préparé de bril-

À Houston, il y avait une grande variété de compétences à acquérir, et c'est pour ça que c'était un défi

JOSHUA KUTRYK



lante manière à l'entraînement de la NASA.

L'ingénieure de 31 ans, née à Calgary, était auparavant professeure à l'Université de Cambridge, au Royaume-Uni, où elle a aussi décroché un doctorat. Dans les prochaines années, elle travaillera à Houston en soutien aux astronautes en mission spatiale.

Avant de devenir astronaute, Joshua Kutryk, âgé de 37 ans, était quant à lui pilote d'essai et lieutenant-colonel dans l'Aviation royale canadienne. La formation qu'il vient de suivre à Houston était très différente de celle pour devenir pilote dans l'armée, explique ce natif de Fort Saskatchewan, en Alberta.

« Dans l'armée, c'était très difficile, mais aussi très spécifique, dit-il. À Houston, il y avait une grande variété de compétences à acquérir, et c'est pour ça que c'était un défi. »

À quand les étoiles ? M. Kutryk explique qu'un autre astronaute canadien devrait séjourner dans la SSI d'ici 2024, mais que ce sera probablement Jeremy Hansen, diplômé en 2011. Ce dernier n'a encore jamais mis les pieds dans l'espace. Viendront ensuite les deux astronautes nouvellement confirmés.

« L'aventure est une partie de notre histoire et de notre identité en tant qu'humains, pense M. Kutryk. C'est une chose qui pourrait même nous sauver à l'avenir. Nous avons absolument besoin de continuer à explorer, ici sur Terre, mais aussi dans l'espace. »

Nouveau recul

FRANCOPHONE

SUITE DE LA PAGE A 1

spécialisé dans la couverture de problèmes touchant les Franco-Ontariens.

Au moment où ces lignes étaient écrites, en fin de soirée vendredi, la ministre déléguée aux Langues officielles, Mélanie Joly, a affirmé que la décision sera annulée, après avoir discuté avec le maire de Toronto, John Tory. « Les livres seront sauvés. Le réseau de bibliothèques investira aussi davantage cette année par rapport à l'an dernier en contenu francophone », a-t-elle écrit sur Twitter.

Si rien n'est changé, les milliers d'ouvrages concernés seront soit démenagés vers d'autres bibliothèques du réseau, soit carrément vendus.

C'est la baisse du nombre d'emprunts qui a motivé la décision de l'établissement, qui vient de conclure « un examen de trois ans » de ses collections « en français et multilingues », indique une porte-parole, Ana-Marie Critchley. Selon le réseau, la circulation des livres en français a chuté de 10 % depuis 2010 — 4 % entre

2018 et aujourd'hui. Concrètement, l'emprunt d'ouvrages pour adultes a baissé de 24 % au cours des cinq dernières années. Ceux destinés aux enfants et aux adolescents ont respectivement décliné de 6 % et de 15 % pendant la même période.

Seulement 17 bibliothèques publiques de la Ville Reine conserveront des collections en français pour adultes, notamment la Toronto Reference Library et la North York Central Library. L'offre francophone destinée aux enfants pourrait toutefois être bonifiée dans 73 établissements. L'avenir de celle pour ados n'a pas été précisé.

« Nous construisons une solide collection de livres électroniques en français pour les adultes, les adolescents et les enfants », fait également savoir M^{me} Critchley.

« Ce qui me gêne, c'est qu'ils mélangent le français et le multilingue », reprend Serge Paul. Sans vouloir négliger l'importance d'une sélection appréciable d'ouvrages pour les communautés allophones de la métropole, il estime que les bouquins en français sont dans une catégorie à part. Ne serait-ce que parce que la langue de Molière est l'une des deux langues officielles du Canada, répète-t-il.

Un avis que partage Céline Marcoux-Hamade, qui fut responsable des services en français dans les bibliothèques de Toronto de 2004 à 2018. « Multilingue et français, c'est pas la même chose du tout ! De mettre ça ensemble, ce n'est pas correct du tout. Ça ne respecte pas le fait que le pays est bilingue. »

En entretien, elle s'explique mal la décision de son ancien employeur. Surtout qu'avant son départ, les collections en français dans leur ensemble se portaient bien, dit-elle. « Le taux de circulation du matériel — comprenant livres, CD et DVD — continuait toujours d'augmenter. Qu'est-ce qui s'est passé depuis mon départ ? Il y a peut-être moins de promotion qui est faite dans la communauté. »

M^{me} Marcoux-Hamade avance une autre hypothèse. Si le réseau torontois compte encore des employés chargés de la sélection des œuvres en français, ce n'est plus le cas de la personne qui gère les collections en français. « Être plus au fait de ce qui fonctionne et de ce qui fonctionne moins », avance-t-elle.

Stéphanie Chouinard, professeure spécialiste des questions touchant la communauté franco-ontarienne, soupçonne qu'avant de décider « sans crier gare » de retirer ces milliers d'ouvrages, le réseau de bibliothèques torontoises n'est pas suffisamment intervenu pour répondre au « défi » que posait la baisse d'emprunt étayé. « Est-ce que les Torontois ont été mis au fait, à la fois dans les écoles francophones et celles ayant des programmes d'immersion, que tous ces livres-là étaient disponibles dans les bibliothèques publiques ? », s'est-elle demandé avant l'annonce de M^{me} Joly.

De son côté, le TPL assure que ses collections en français sont au cœur de diverses activités — notamment de « sensibilisation » auprès d'écoliers —

Multilingue et français, c'est pas la même chose du tout ! De mettre ça ensemble, ce n'est pas correct du tout. Ça ne respecte pas le fait que le pays est bilingue.

CÉLINE MARCOUX-HAMADE



afin d'en faire mousser l'utilisation. Parmi celles-ci : des programmes de conte pour enfants, des clubs de lectures et des visites d'auteurs.

Sur ce dernier point, l'inquiétude est palpable chez Yves Turbide, directeur général de l'Association des auteurs et auteurs de l'Ontario français (AAOF). « On a des partenariats avec des succursales pour la présentation d'auteurs. Mais on ne sait même pas s'il y aura des livres en français dans ces succursales-là pour les prochains événements », lance-t-il.

À ses yeux, cette décision des bibliothèques publiques de Toronto est un « nouveau recul » pour la francophonie en Ontario, écorchant au passage les compressions budgétaires du gouvernement Ford. D'ailleurs, relève-t-il, le prêt entre les bibliothèques de la province n'existe plus depuis avril, ce qui a privé bon nombre d'usagers d'un large bassin de documents en français. « On grignote tout ce qu'il y a de francophone », avance-t-il.

Questionné par *Le Devoir*, le cabinet de la ministre ontarienne des Transports et des Affaires francophones, Carole Mulrone, a simplement indiqué avoir « communiqué avec les responsables de la Ville de Toronto afin de discuter de cette situation, et fera un suivi. »

Sur Twitter, la ministre déléguée aux Langues officielles, Mélanie Joly, s'est, quant à elle, dite « très préoccupée ». « Comment pouvons-nous enseigner le français et vivre dans notre langue sans que les bibliothèques encouragent la lecture de nos livres ? », a-t-elle précisé.

III ENFANCE

Le taux de signalement des enfants noirs à la DPJ choque Régine Laurent

JEAN-FRANÇOIS NADEAU
LE DEVOIR

« La loi de la protection de la jeunesse est devenue une loi d'instrumentalisation raciste », a affirmé vendredi Régine Laurent, présidente de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse.

« Plusieurs chercheurs sont venus nous expliquer les traumatismes » causés aux Noirs par leur surreprésentation dans ce système, a ajouté M^{me} Laurent, en citant le témoignage de la Maison d'Haïti.

« J'imagine le nombre d'enfants, en centaines ou en milliers, qui ont vécu ce traumatisme; des parents qui ont vécu ce traumatisme. »

« Ça m'arrive rarement », a-t-elle dit ensuite, pour expliquer et temporer quelque peu son commentaire indigné fait à la suite de l'audience de la chercheuse Chantal Lavergne, de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté, et de

Sarah Dufour, professeure et responsable des programmes de l'École de psychoéducation de l'Université de Montréal.

À Montréal, les enfants noirs comptent pour 14,5 % de la population de 17 ans et moins. Or, dans le système institutionnel de la DPJ, ils comptent pour 29,6 %, ont expliqué Dufour et Lavergne.

C'est la même chose, mais à un degré moindre, dans l'ensemble du Québec : les enfants noirs comptent pour 6,5 % de la population des moins de 18 ans, mais ils ont des taux de signalement 1,5 fois plus élevés que leur poids démographique réel.

Cette surreprésentation des Noirs n'a d'équivalent pour aucune autre communauté ethnoculturelle, selon les analyses présentées à la commission Laurent par le duo de chercheuses.

En fait, les autres groupes ethnoculturels apparaissent même sous-représentés au sein de la DPJ quant au pourcen-

tage qu'ils occupent pourtant dans la population, ont observé les chercheuses. « Cela n'a rien à voir avec l'immigration », ont bien précisé en entrevue au *Devoir* les deux chercheuses, en s'appuyant sur des données de recherche.

Des nuances

Elles ont tenu par ailleurs à apporter des nuances à l'affirmation lancée par la présidente Laurent à la suite de leur présentation.

« On ne peut pas nier qu'il y a une surreprésentation » des Noirs, explique la professeure Sarah Dufour.

« Mais on n'a pas de preuve pour autant qu'à la DPJ, il y a un système de discrimination systématique », enchaîne sa collègue Chantal Lavergne, en laissant entendre qu'il s'agit plutôt d'un effet cumulatif plus complexe qu'il n'y paraît d'emblée.

« C'est préoccupant, mais il faut se rappeler qu'il y a d'autres facteurs, autre que celui d'être Noir, à considérer. »

La loi de la protection de la jeunesse est devenue une loi d'instrumentalisation raciste

RÉGINE LAURENT



La défavorisation compte, « mais il y a vraiment d'autres choses qui se passent dans ce cas. On ne peut pas vous l'expliquer » facilement, dit Sarah Dufour. « C'est très peu étudié. » Et d'évoquer par exemple des facteurs de pauvreté ou d'« incompréhensions interculturelles mutuelles ». Ce qui la mène à dire qu'il y a peut-être « des services plus adaptés aux cas dont on parle » qui pourraient être pensés.

Comment expliquer qu'au même moment, d'autres groupes ethnoculturels que les Noirs soient au contraire sous-représentés par rapport à leur poids démographique ?

« Pour l'instant, les pistes pour expliquer cette sous-représentation d'enfants peuvent indiquer l'usage de pratiques alternatives. »

Elles observent en outre qu'à Montréal, 7 enfants sur 10 signalés à la DPJ qui proviennent de groupes ethnoculturels quittent ces services après une évaluation. Pour ceux qui ne sont pas issus de ces milieux, c'est 5 sur 10 seulement.

En Ontario, avec les mêmes indicateurs, on trouve des taux comparables à ceux observés au Québec, ont expliqué les chercheuses devant les membres de la commission Laurent.

« Idéalement, nous souhaitons que la proportion soit la même dans les services de protection de la jeunesse que le poids démographique » des groupes ethnoculturels, mais pas en diminuant les critères de protection de l'enfance, précisent-elles en entrevue avec *Le Devoir*.

Mixité sociale

GHETTOS

SUITE DE LA PAGE A 1

Le promoteur Théo Francoeur offre aussi quatre projets immobiliers pour les « personnes autonomes de 50 ans et plus », à Blainville et à Sainte-Adèle, au nord de Montréal. « On a un produit qui correspond bien à ce que recherchent les gens de 50 ans et plus », explique-t-il au cours d'un bref entretien. Il se trouvait en vacances à l'étranger.

Le projet Bourg-Joli de Sainte-Adèle, par exemple, offre des jeux de pétanque, une balançoire extérieure, une salle d'exercice, un salon Internet, une salle avec foyer et table de billard, précise le site Web de l'entreprise. Comme à Viva-Cité, tous les frais (électricité, câble, etc.) sont inclus dans une seule facture.

Est-ce qu'il faut être âgé de 50 ans et plus pour apprécier la présence d'un foyer, d'une table de billard, de l'air conditionné ou de l'électricité ? Pourquoi des locataires âgés de moins de 50 ans ne pourraient-ils pas profiter d'un projet immobilier comme celui-là ? D'ailleurs, pourquoi réserver des logements à des gens d'un certain groupe d'âge ?

« On ne veut exclure personne, mais de plus en plus, les gens de 50 ans et plus veulent juste être tranquilles », répond Nancy, du service à la clientèle d'un projet immobilier de plusieurs dizaines de logements pour « gens actifs de 50 ans et plus » à Mirabel.

De nos jours, les locataires veulent côtoyer des gens qui leur ressemblent, explique-t-elle. Les familles avec enfants sont les bienvenues dans le projet, assure-t-elle. Le promoteur pourrait leur assigner un logement situé près du parc situé dans le secteur, précise la dame.

Tous les promoteurs à qui nous avons parlé insistent : si peu ou pas de familles s'établissent dans les immeubles pour résidents de 50 ans et plus, c'est que ces projets ne correspondent pas à leurs besoins, selon eux. Les promoteurs disent aussi offrir plusieurs projets immobiliers pour tous les types de locataires, et non seulement pour les gens de 50 ans et plus.

Discrimination

Les promoteurs savent que la discrimination au logement basée sur l'âge est interdite par la Charte québécoise. On ne peut non plus refuser de louer un logement à une famille sous prétexte qu'elle a des enfants.

Une femme de 46 ans a ainsi porté plainte contre un promoteur immobilier de Mascouche qui refusait de répondre à ses questions au sujet d'un projet conçu pour les gens de 50 ans et plus, en 2008. Le vendeur avait carrément refusé de lui parler sous prétexte qu'elle avait l'air jeune, indique un document de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

La dame réclamait des dommages et intérêts de 8000 \$ devant le Tribunal des droits de la personne. La cause a fait l'objet d'une entente privée.

Le nombre de plaintes adressées à la CDPDJ pour discrimination au logement fondée sur l'âge a presque doublé entre les années 2016 et 2019, en passant de 37 (2016-2017) à 69 (2018-2019).

La vaste majorité des plaintes dénoncent des refus dus à la présence d'enfants. Une seule plainte dénonçait des logements réservés aux 50 ans et plus en 2016 et 2017, comparativement à sept plaintes durant les années 2018 et 2019.

Il n'y a pas eu de jugement du Tribunal des droits de la personne sur des logements réservés aux 50 ans et plus, indique Meissoon Azzaria, coordonnatrice aux communications à la CDPDJ. « Dans le domaine du logement, dès que nous recevons une demande, nous tentons dans la mesure du possible de voir si le dossier peut se régler rapidement, si le logement est encore disponible. »

Le simple fait d'annoncer un logement qui exclut des gens en fonction de leur âge est discriminatoire, précise la Commission.

« Nul ne peut diffuser, publier ou exposer en public un avis, un symbole ou un signe comportant discrimination ni donner une autorisation à cet effet », indique l'article 11 de la Charte.

« Donc, une annonce pour un logement qui exclut les personnes de moins de 50 ans serait considérée comme discriminatoire », explique Meissoon Azzaria.

« Il peut y avoir des exceptions prévues à la loi, par exemple pour les résidences qui ont une certification du ministère de la Santé. Il y a aussi des exceptions pour les organismes à but non lucratif », ajoute-t-elle.

Les riches d'abord

Les groupes de défense des locataires déplorent cette tendance des promoteurs à offrir des logements réservés à des « clientèles » privilégiées. Cette pratique crée des ghettos où les gens se regroupent en fonction de leur âge, de leurs revenus ou de leur mode de vie. Et tant pis pour la mixité sociale.

« Les promoteurs développent des marchés payants pour eux », réagit Véronique Laflamme, porte-parole du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU).

Et quoi de plus payant que de riches locataires âgés de « 50 ans et plus » dont les enfants n'habitent plus avec eux ? Par exemple, les logements du projet Viva-Cité de Longueuil sont offerts à un coût variant entre 912 \$ et 2565 \$ par mois, tout compris (loyer, électroménagers, électricité, eau chaude, chauffage, climatisation, téléphone, Internet et câblodistribution de base).

« Ça démontre qu'on ne peut pas se fier aux promoteurs immobiliers pour offrir des logements abordables à la population », ajoute Véronique Laflamme.

Ce type de logement à gros prix pour les 50 ans et plus nuit aux familles qui cherchent un toit à prix raisonnable — le taux d'inoccupation des logements de trois chambres est pratiquement de 0 % dans les quartiers centraux de Montréal —, mais aussi aux personnes âgées à faible revenu, souligne le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ).

De locataires âgés de 75 ans se font ainsi jeter à la rue, à Saint-Hyacinthe : un promoteur veut démolir le modeste immeuble où ils vivent depuis des années pour construire un complexe de luxe réservé aux « aînés actifs ».

UN FONDS À L'ÉCOUTE DE SES ACTIONNAIRES

APPEL PUBLIC DE CANDIDATURES

En prévision de l'élection des administrateurs qui formeront son prochain conseil d'administration, le Fonds de solidarité FTQ souhaite recevoir des candidatures afin de pourvoir les quatre postes d'administrateur qui doivent être élus par les actionnaires à la suite d'un appel public de candidatures.

L'élection des administrateurs se déroulera à l'automne 2020, dans le cadre de l'assemblée générale annuelle des actionnaires du Fonds.

Les personnes qui souhaitent soumettre leur candidature pour l'un des quatre postes à pourvoir doivent satisfaire aux critères d'éligibilité et remplir le formulaire prévu à cet effet. **Les dates de réception des dossiers de candidature sont du 3 février au 27 mars 2020, à 16 heures.**

Pour en savoir davantage sur les critères d'éligibilité et pour vous procurer le formulaire de candidature, rendez-vous sur notre site Web au fondsftq.com/candidatures.

FONDS
de solidarité FTQ

Des questions ?

Composez le 1 800 567-3663.

EN BREF



Les livraisons d'Airbus ont grimpé de 8 % l'an dernier.

CHRISTIAN CHARISIUS / DPA / AFP

Airbus surclasse Boeing

PARIS — Airbus a annoncé vendredi avoir livré 863 appareils en 2019, le nombre le plus élevé de son histoire, malgré des retards de production qui l'ont obligée à abaisser ses objectifs en cours d'année, alors que son concurrent Boeing a vu ses livraisons s'effondrer à la suite de la crise du 737 MAX. L'avionneur américain, qui dépassait Airbus en matière de livraisons depuis 2012, n'a pas encore dévoilé ses chiffres annuels, mais il n'avait livré que 345 avions de ligne sur les onze premiers mois de 2019, soit deux fois moins qu'en 2018 pour la même période. À l'inverse, les livraisons d'Airbus ont grimpé de 8 % l'an dernier par rapport à 2018. L'avionneur européen a par ailleurs enregistré 1131 commandes en 2019, dont 768 commandes nettes.

Agence France-Presse

Pas d'indemnités pour le patron de Boeing

NEW YORK — Boeing a annoncé que son ancien directeur général, limogé le 23 décembre pour une gestion jugée catastrophique de la crise du 737 MAX, ne percevra pas d'indemnités de départ. Dennis Muilenburg, qui a pris les rênes de Boeing en 2015, ne recevra pas non plus de prime au titre de l'année 2019, a précisé le constructeur aéronautique dans un document transmis au gendarme américain de la Bourse. M. Muilenburg a également renoncé à des titres d'une valeur de 44 millions, a précisé Boeing, ce qui suggère que le conseil d'administration avait perdu complètement confiance en lui. Il conserve toutefois toutes ses options d'achat obtenues avant sa promotion au poste de p.-d.g. La valeur de celles-ci dépassait les 218 millions au cours de clôture vendredi.

Agence France-Presse

Le grand patron de TMX prend sa retraite

TORONTO — Groupe TMX a annoncé vendredi le départ à la retraite de son chef de la direction, Lou Eccleston, lequel survient peu après que des allégations ont été faites à son endroit, fin novembre. Le site Web Business Insider avait rapporté que M. Eccleston avait été accusé, dans des documents judiciaires et par la division des droits de la personne de New York, d'avoir eu un comportement inapproprié à l'endroit d'employés au cours de son mandat de cadre supérieur chez Bloomberg. Le conseil d'administration de TMX précise qu'un enquêteur n'a trouvé aucune preuve que M. Eccleston se soit livré à du harcèlement ou à une inconduite sexuelle pendant ses années à TMX. John McKenzie assumera l'intérim tout en poursuivant son rôle de directeur financier.

La Presse canadienne

VOS FINANCES

La Bourse porte les régimes



GÉRARD BÉRUBÉ

La poussée de plus de 20 % des actions en 2019 est venue sauver l'année des régimes de retraite. Ceux à prestations déterminées (PD) ont pu ainsi compenser des taux de rendement obligataire à échéance les plus faibles en 60 ans.

Les actions mondiales ont terminé l'année avec éclat, produisant la meilleure performance annuelle en une décennie de l'indice MSCI Monde, ont souligné les analystes de la Banque Nationale. « Les gains étaient généralisés, toutes les grandes régions affichant une performance à deux chiffres », le ton accommodant des banques centrales et la baisse des taux directeurs comptant parmi les catalyseurs. Mais pour les régimes PD... Cette année plutôt faste en Bourse a

produit un rendement global de 22,9 % de l'indice S & P / TSX, de 28,9 % (en dollars américains) du S & P 500 et de 27,7 % (en dollars américains) du MSCI actions mondiales. Côté obligataire canadien, les pressions baissières sur les taux ont permis une hausse de 12,7 % de l'indice des obligations canadiennes à long terme l'an dernier. Ce faisant, la firme d'actuariat Aon Canada a calculé que le rendement global de l'actif des régimes à prestations déterminées composant son univers a crû, en moyenne, de 15,9 % l'an dernier.

Sur la base du degré de solvabilité, l'indice Mercer de santé financière d'un régime de retraite hypothétique a atteint 112 % au 31 décembre dernier, contre 102 au début de l'année.

Le ratio de solvabilité médian des régimes clients du cabinet en ressources humaines était de 98 %, contre 93 % à la fin de 2018.

Pour Aon, ce ratio se chiffrait à 102,5 % au 1^{er} janvier 2020, soit une hausse de 7,2 points de pourcentage sur l'année, qui rapproche le ratio de son record trimestriel atteint au troisième trimestre de 2018. « La proportion de régimes entièrement capitalisés se situait à 54 % au 1^{er} janvier 2020, en hausse de 16 points de pourcentage sur 12 mois », ajoute Aon.

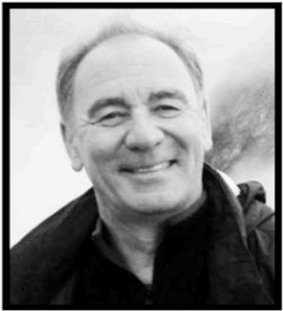
Passif actuariel

Voilà pour l'actif. Au passif, « les rendements des obligations à 10 ans ont tout de même terminé l'année à 26 points de moins qu'au début de 2019, et ceux des obligations à long terme, à 42 points », écrit Aon. Pour sa part, Mercer souligne que « le rendement positif du marché des actions tout au long de 2019 a permis aux régimes de retraite PD types de connaître une très bonne année, malgré les

taux de rendement à échéance des obligations à long terme les plus faibles en plus de 60 ans ». Et F. Hubert Tremblay, conseiller principal de Mercer Canada, d'ajouter : « Les régimes PD qui investissent massivement dans les actions peuvent encore une fois dire merci aux marchés de les avoir sauvés d'une année qui aurait pu être catastrophique. »

Le cabinet souligne que l'amélioration des niveaux de capitalisation sur la base de solvabilité n'a pas empêché que des pressions soient exercées sur les obligations de ces régimes présentées dans les états financiers, sous le coup de taux d'intérêt les plus bas jamais vus et des faibles écarts de taux des obligations de sociétés de haute qualité. « Il est possible qu'une hausse de 15 % des obligations dans le bilan des organisations au courant de l'année attire l'attention des directeurs financiers et des investisseurs sur les passifs accumulés, élément auquel ils ne se seraient peut-être pas autrement attardés », prévient M. Tremblay.

AVIS DE DÉCÈS



M. Jean-Pierre Valentin
1949 - 2019

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de M. Jean-Pierre-Valentin survenu le 27 décembre 2019. Il laisse dans le deuil sa compagne Émilie Corbeil et son fils Ludovik, sa mère Geneviève, ses sœurs Martine et Astrid, sa nièce Clémence et ses neveux Romain, Valentin et Benoit, sa belle-famille Nicolas, Jonathan et Jean-Luc ainsi que plusieurs fidèles amis.

Né en France, dans les Vosges en 1949, il est fasciné par tout ce qui touche les arts dès son jeune âge. Après des études à l'EDC de Paris, Jean-Pierre travaille comme courtier en tableaux et gravures. Lors de ses nombreux voyages, il tombe follement amoureux de Montréal.

Seulement âgé de 26 ans, il achète la galerie l'Art français sur la rue Laurier et fait son entrée dans le marché de l'art au Canada. Lorsqu'en 1992, il renomme la galerie à son nom, il concentre alors ses efforts à valoriser l'art canadien, tant historique que contemporain.

Armé d'une expertise indéniable, d'un goût raffiné et d'une grande sensibilité, Jean-Pierre a su établir un lien de confiance inébranlable avec de nombreux artistes, intervenants du milieu artistique et un nombre de collectionneurs qui ne cessaient d'augmenter. De la qualité des liens tissés avec ces personnes au cours des années, naquit plusieurs grandes amitiés. Pour lui, le lien entre l'artiste, l'œuvre et le collectionneur devait s'établir sereinement, délicatement et sans contredit... avec passion.

C'est habité de cette même passion qu'il siègea sur divers organismes, notamment, à la Commission canadienne d'examen d'exportation de biens culturels, contribuant ainsi à l'épanouissement de la culture et des arts. De plus, il agira comme président pendant plusieurs années à l'Association professionnelle des Galeries d'art du Canada (aujourd'hui ADAC). Expert reconnu, plusieurs musées nationaux et collectionneurs ont retenu ses services afin d'évaluer des œuvres ou encore établir des collections majeures.

Comme Jean-Pierre le disait si bien, son implication dans le monde des arts s'apparentait plus à une chasse aux trésors exaltante qu'à un travail. Sa clairvoyance, son intégrité, sa générosité et ce goût du partage ne seront jamais oubliés.

La cérémonie commémorative aura lieu le samedi 18 janvier de 14h à 18h à la maison funéraire

Alfred Dallaire | MEMORIA
Chaque vie est une histoire.

1111, rue Laurier Ouest, Outremont
514 277 7778 | memoria.ca

Service de valet offert

Les hommages à sa mémoire auront lieu à 17h.



Marie-Blanche Tahon
1948 - 2019

À Montréal, Marie-Blanche Tahon est morte, le 06-12-2019, grâce à l'aide médicale à mourir.

Elle souhaitait que les deux lois attendues au fédéral et au provincial améliorent la situation présente.

En hommage à ses écrits et aux lectures qui l'ont accompagnées et nourries au cours de la dernière année, une rencontre amicale aura lieu à la librairie le Port-de-fête, 262-269 avenue du Mont-Royal Est, le samedi 25 janvier, 17h. Son souhait était que chacun reparte avec une lecture en son souvenir.

Communiquez avec
Le Mémorial
pour publier :

- Avis de décès • Faire-part • Remerciements
- Condoléances • Anniversaires • Hommage
- In memoriam

Le Mémorial
1855, rue Du Havre, bureau 107
Montréal, Qc, H2K 2X4
Télé: 514 525-1149
Télé: 514 525-7999
deces@lememorial.com

PETITES ANNONCES

160
APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

VILLE MONT-ROYAL
3^e spacieux, propres
chauffé, équipé, services,
ascenseurs, parcs,
métro l'Acadie, 975 \$/mois
514 738-5281

Alternatives

CONSTRUIRE
ENSEMBLE
un monde
différent

Pour nous appuyer :
www.alternatives.ca
514-982-6606

160
APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION
INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en lo-cation (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

Le couperet tombe chez des fournisseurs du Boeing 737 MAX

JULIEN ARSENAULT
LA PRESSE CANADIENNE

Cette décision difficile est une étape nécessaire étant donné l'incertitude liée à la fois à la date de la reprise de la production du 737 MAX et aux rythmes de la production

TOM GENTILE



GE Aviation a décidé de mettre à pied 13 % du personnel de production à son usine de Bromont, vraisemblablement en raison de la suspension de la production de l'avion 737 MAX de Boeing. Aux États-Unis, Spirit AeroSystems doit licencier environ 16 % de ses effectifs.

Les 70 employés concernés à Bromont ont été prévenus vendredi, a fait savoir par courriel le porte-parole de GE Aviation, Perry Bradley, en évoquant la nécessité, pour l'entreprise, d'adapter sa cadence de production aux conditions de marché. Celui-ci a souligné que la situation était « temporaire ».

General Electric et Safran Aircraft Engine détiennent conjointement CFM International, qui construit les moteurs des 737 MAX, cloués au sol depuis mars 2019 dans la foulée de deux écrasements mortels. « CFM travaille en étroite collaboration avec Boeing, les compagnies aériennes qui sont clientes chez nous ainsi que nos fournisseurs dans la foulée de la récente décision » de l'avionneur américain prise le mois dernier, a écrit M. Bradley.

Un peu moins de 600 personnes sont affectées à la production chez GE Aviation à Bromont. L'effectif total du site est estimé à environ 900 employés. GE Aviation avait obtenu une subvention de 12 millions de la part du gouvernement québécois en 2017 dans le cadre d'un investissement de 238 millions à son usine de Bromont visant à créer 115 nouveaux emplois. L'argent devait notamment servir à acquérir des équipements pour la fabrication de composants de moteurs de nouvelle génération qui sont destinés aux appareils Boeing 737, Airbus A320neo et Comac C919.

2800 licenciements aux États-Unis

De son côté, le groupe américain Spirit AeroSystems a annoncé devoir licencier environ 16 % de ses effectifs en raison de la suspension de la production de l'appareil 737 MAX, cloué au sol de-

puis mars 2019 après les deux drames qui ont fait un total de 346 victimes. Les licenciements concernent 2800 salariés de l'usine de Spirit AeroSystems située à Wichita, dans le Kansas, mais le groupe prévoit d'autres suppressions d'emplois d'ici la fin du mois dans ses usines de Tulsa et McAlester dans l'Oklahoma, précise un communiqué.

« Cette décision difficile est une étape nécessaire étant donné l'incertitude liée à la fois à la date de la reprise de la production du 737 MAX et aux rythmes de la production » une fois que Boeing recommencera à fabriquer des appareils, a commenté Tom Gentile, le directeur général de Spirit AeroSystems, qui emploie actuellement plus de 18 000 personnes dans le monde, selon son site.

Boeing avait annoncé la suspension des livraisons des 737 MAX dès le 14 mars 2019, au lendemain de l'immobilisation des appareils partout dans le monde, mais avait dans un premier temps maintenu la production à 52 exemplaires par mois. Après un ralentissement des cadences, le constructeur avait finalement annoncé, mi-décembre, l'arrêt de la production de son avion vedette à partir de janvier 2020, pour une durée indéterminée.

Or le 737 MAX représente plus de 50 % du chiffre d'affaires de Spirit AeroSystems, qui fabrique notamment pour Boeing le fuselage des appareils, les pylônes de moteur et des éléments des ailes. Le groupe assure avoir tenté de minimiser l'impact de sa soudaine baisse d'activité en transférant certains salariés sur d'autres programmes et en organisant des salons de l'emploi avec d'autres entreprises du secteur aéronautique.

Le constructeur américain a pour sa part assuré que l'arrêt de la production n'aura pas de répercussion sur ses propres effectifs, les quelque 12 000 personnes affectées à la production du MAX à Renton pouvant être assignées à d'autres tâches ou relocalisées dans d'autres usines.

Avec l'Agence France-Presse



Le contrat de 47 TWh au Nouveau-Brunswick, où Hydro-Québec a envoyé 7% de ses exportations en 2018, générera pour la société d'État des revenus d'un peu plus de 2 milliards sur sa durée.

CATHERINE LEGAULT
LE DEVOIR

Il est bien connu que la société d'État est aux prises avec des surplus depuis plusieurs années et qu'elle a multiplié les efforts au fil du temps afin de signer des contrats hors Québec.

Sur 20 ans, le contrat de 47 TWh au Nouveau-Brunswick représente une moyenne annuelle de 2,35 TWh. Cela s'ajoute à l'entente qu'Hydro-Québec a signée avec le Massachusetts prévoyant des exportations annuelles de 9,45 TWh si le projet New Energy Clean Energy Connect, qui passerait par le Maine, obtient toutes les autorisations nécessaires pour une mise en service en 2022.

Le contrat avec la Ville de New York n'est pas signé, mais « il y a beaucoup de discussions qui prennent forme présentement », a dit M. Martel. En prenant le contrat du Nouveau-Brunswick et en y ajoutant un contrat new-yorkais du même ordre que celui du Massachusetts, soit d'environ « 10 TWh aussi, on est rendus à 22 TWh. Ça, ça voudrait dire qu'on aurait à peu près écolé nos surplus », a-t-il ajouté.

Deux autres ententes

Une deuxième entente présentée vendredi par Hydro-Québec et Énergie NB porte sur la réfection de la centrale de Mactaquac, près de Fredericton. L'installation, mise en service en 1968 et responsable de l'approvisionnement énergétique de 12 % des foyers du Nouveau-Brunswick, a un problème lié à une réaction chimique qui entraîne un gonflement et une fissuration du béton. À 660 MW, la puissance de la centrale est environ le tiers de celle de Beauharnois, à l'ouest de Montréal.

Pour Hydro-Québec, qui « offrira des services-conseils, réalisera les travaux de conception et assurera la supervision technique du projet », le contrat rapportera environ 100 millions sur la durée de la réfection, qui prendra une douzaine d'années, a dit M. Martel. La durée de vie utile de la centrale serait ainsi prolongée jusqu'en 2068.

Enfin, Hydro-Québec et Énergie NB ont convenu d'entamer des pourparlers portant sur des interconnexions supplémentaires entre les deux provinces, l'objectif étant d'accroître les exportations vers les Maritimes et les États-Unis.

Hydro-Québec en contrat pour 20 ans avec Énergie NB

FRANÇOIS DESJARDINS
LE DEVOIR

Hydro-Québec a dévoilé vendredi un contrat de 20 ans pour vendre de l'électricité à Énergie NB Power, au Nouveau-Brunswick, lui permettant ainsi de progresser un peu plus dans l'écoulement de ses surplus tout en poursuivant les discussions avec la Ville de New York de façon active. Le contrat de 47 TWh au Nouveau-Brunswick, où Hydro-Québec

a envoyé 7% de ses exportations en 2018, générera pour la société d'État des revenus d'un peu plus de 2 milliards sur sa durée. La province maritime a commencé ses importations d'électricité auprès d'Hydro-Québec en 2012.

« [Énergie NB] voulait acheter plus d'énergie verte du Québec, prolonger pour sécuriser jusqu'en 2040 » les achats d'électricité, a dit en entrevue téléphonique le p.-d.g. d'Hydro-Québec, Éric Martel, qui était au Nouveau-

Brunswick vendredi matin pour une conférence de presse avec son vis-à-vis, Gaëtan Thomas.

Le contrat repose sur l'utilisation d'une interconnexion déjà existante. « Le besoin était là. Ils étaient contents de nos services jusqu'à maintenant, notre réseau est extrêmement fiable », a ajouté M. Martel. D'autant plus que c'est par le Nouveau-Brunswick qu'Hydro-Québec passe pour acheminer une partie de ses exportations vers les États-Unis.

La société d'État est aux prises avec des surplus depuis plusieurs années

III EMPLOI

2019, année faste pour le Québec

ÉRIC DESROSNIERS
LE DEVOIR

Un rebond, le mois dernier, est venu conclure de belle façon une bonne année pour l'emploi au Québec. L'économie québécoise a regagné 21 000 emplois au mois de décembre, ramenant son taux de chômage à 5,3 %, a rapporté vendredi Statistique Canada. Essentiellement à temps plein, ces nouveaux emplois se sont concentrés dans les services d'hébergement et de restauration ainsi que dans la fabrication, et sont venus effacer une partie de l'important recul (-45 100 emplois) qu'on avait essuyé le mois d'avant et qui avait poussé le taux de chômage à 5,6 %.

Revenu à 5,3 %, le taux de chômage au Québec se révèle le même aujourd'hui qu'en Ontario, l'autre province à avoir bénéficié de la plus forte création d'emploi le mois dernier (+25 000), et dépasse le niveau enregistré en Colombie-Britannique (4,8 %), mais est inférieur à la proportion dans l'ensemble du Canada (5,6 %) ou dans des provinces plus éprouvées économiquement, comme l'Alberta (7 %) ou Terre-Neuve (11,8 %).

Sur 12 mois, il s'est créé près de 63 000 emplois nets au Québec (+1,5 %), dont plus de 58 000 à temps plein et notamment au bénéfice des travailleurs plus jeunes (15 à 24 ans) et plus âgés (55 ans et plus). Le taux de chômage est tombé aussi bas que 4,7 % au mois d'août, établissant un nouveau record aussi loin que les données disponibles permettent de regarder, c'est-à-dire depuis janvier 1976, rappelle Statistique Canada.

En moyenne, le taux de chômage au Québec s'est fixé à 5,1 % en 2019, en baisse de 0,4 point par rapport à l'année précédente et à 0,6 point de moins que la moyenne au Canada, a souligné vendredi l'Institut de la statistique du Québec. Dans certaines régions, cette moyenne est descendue aussi bas que 3,9 % (Centre-du-Québec et Abitibi-Témiscamingue), et même 3,5 % (Capitale-Nationale), tandis qu'elle a été plus élevée à Montréal (7,2 %) ainsi qu'en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (13 %).

L'année 2020 laisse entrevoir une hausse de l'emploi qui sera moins vigoureuse

JOËLLE NOREAU



Les industries qui ont le plus gros rangs, l'an dernier, ont été celle de la construction (+20 000), des services de santé et d'assistance sociale (+19 000), ainsi que le transport et l'entreposage (+17 000). Quelques-unes ont eu plus de mal, particulièrement celle des services aux entreprises, aux bâtiments et autres services de soutien (-29 000).

2020 moins faste

« L'année 2020 laisse entrevoir une hausse de l'emploi qui sera moins vigoureuse, et ce, pour plusieurs raisons, a expliqué dans une brève analyse l'économiste du Mouvement Desjardins Joëlle Noreau. D'abord, la croissance du PIB réel sera moins rapide [...]. Ensuite, la rareté de la main-d'œuvre, qui rend déjà ardu le remplacement des départs à la retraite, sera encore bien présente. Pourvoir de nouveaux emplois demeurera complexe, ce qui ralentira d'autant les embauches. »

Au Canada, « on se souviendra de 2019 comme d'une année faste pour le marché du travail » avec la création nette de 320 000 emplois, dont quatre fois plus en Ontario (243 000) qu'au Québec (63 000), a observé pour sa part son confrère de la Banque Nationale Matthieu Arseneau. Si le taux de chômage au Canada est resté le même de décembre 2018 à décembre 2019, à 5,6 %, a-t-il poursuivi, « cela s'explique par le fait que la population active a crû en un an à son rythme le plus soutenu depuis 2007 en raison d'une politique d'immigration dynamique au pays. »

III ÉTATS-UNIS

Le marché du travail termine la décennie sur une note décevante

En moyenne, l'économie américaine a créé seulement 175 000 emplois chaque mois de l'année écoulée

DELPHINE TOUITOU
À WASHINGTON
AGENCE FRANCE-PRESSE

Le marché du travail américain s'est essouffé en décembre avec un nombre d'emplois créés et une hausse des salaires décevants, mais, à 3,5 %, le taux de chômage est resté à son plus bas niveau en 50 ans.

Au total, 145 000 emplois ont été créés au cours du dernier mois de l'année 2019, a annoncé vendredi le ministère du Travail. C'est beaucoup moins que les 256 000 enregistrés en novembre (révisés à la baisse), dont le total avait été gonflé par le retour sur le marché de l'emploi de salariés de General Motors après leur grève historique.

En moyenne, l'économie américaine a créé 175 000 emplois chaque mois en 2019, contre 225 000 créations mensuelles en 2018. Les économistes estiment toutefois que l'économie américaine reste dynamique avec un nombre moyen de 100 000 nouveaux emplois mensuels.

L'évolution du salaire horaire moyen a continué de décevoir en décembre, avec une progression de seulement +0,1 %. Et comparativement à décembre 2018, elle tombe sous la barre des 3 % (+2,9 %) pour la première fois depuis un an et demi. « Bien que le

3,5 %

Il s'agit du taux de chômage pour 2019, à son plus bas historique et bien inférieur aux 3,9 % enregistrés en décembre 2018

rythme des hausses de salaires ne se soit pas accéléré au cours des derniers mois, il reste plus fort que ces dernières années », a nuancé Rubeela Farooqi, économiste chez HFE.

Pour autant, les salaires ont peiné l'an passé à décoller en dépit d'une main-d'œuvre qui s'est raréfiée. Pour fidéliser leurs employés, les entreprises ont jusqu'alors privilégié de leur donner plus d'avantages, notamment en ce qui touche l'assurance maladie, plutôt que d'augmenter les salaires dans un contexte de ralentissement économique et d'incertitude lié à la guerre commerciale qui a fait rage entre les États-Unis et la Chine. L'évolution du salaire moyen sur un an reste toutefois au-dessus de l'inflation, qui s'est établie à 2 %, a relevé le ministère du Travail.

À 3,5 %, le taux de chômage reste à son plus bas historique et est bien inférieur aux 3,9 % enregistrés en décembre 2018. « La performance du marché du travail continue de fournir une base solide au principal pilier de la croissance : les dépenses de consommation », a estimé Gregory Daco, chef économiste chez Oxford Economics. Il souligne néanmoins qu'avec les risques d'incertitude, notamment politique, les entreprises qui restent prudentes pourraient restreindre la demande de main-d'œuvre.

Harcelé au travail?

Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

III TENNIS

Le Canada éliminé à la Coupe de l'ATP

ASSOCIATED PRESS
À SYDNEY

Novak Djokovic a battu Denis Shapovalov 4-6, 6-1 et 7-6 (4) à la Coupe de l'ATP, vendredi, permettant aux Serbes de se qualifier pour les demi-finales, aux dépens du Canada.

Deuxième raquette du tennis masculin, Djokovic mène désormais 5-0 dans ses duels face à l'Ontarien de 20 ans.

« C'était très serré; ç'aurait pu aller d'un côté comme de l'autre. Il [Shapovalov] a joué de manière incroyable, a souligné le « Djoker ». On aurait dit, vraiment, que je disputais un match chez moi.

« Quand la plupart des gens dans les gradins t'encouragent sur chaque point, alors tes sensations deviennent très différentes sur le terrain. Tu peux puiser de l'énergie que tu n'aurais pas autrement. Tu trouves de la motivation, a noté Djokovic. C'est la raison pour laquelle j'essaie de profiter de ces moments, et de les garder en mémoire où que j'aille. »

Le Serbe a eu besoin de 2 heures et 41 minutes, surmontant la quinzaine d'as du Canadien. Djokovic a un léger avantage pour les bris, 3-2.

« C'est une autre étape pour moi, qui démontre que j'ai ma place contre des gars comme lui, a confié Shapovalov. Honnêtement, je suis passé à quelques points seulement de remporter ce match. Donc, ouais, je crois que je suis en très bonne posture. J'espère que je ne m'arrêterai pas là. J'espère que je pourrai continuer [dans cette direction]. »

Plus tôt dans la journée, le Québécois Félix Auger-Aliassime s'est incliné 6-4 et 6-2 contre Dusan Lajovic. Auger-Aliassime a dominé 10-3 pour les as, mais il a aussi commis 5 doubles fautes.

Ces deux défaites en simple ont confirmé l'élimination du Canada, mais les deux pays ont tout de même disputé leur match de double.

Les Serbes Nikola Cacic et Viktor Troicki ont complété le balayage du duel en prenant la mesure de Peter Polansky et d'Adil Shamasdin, 6-3, 6-2.

Auger-Aliassime participera au tournoi sur invitations d'Adélaïde la semaine prochaine, tandis que Shapovalov disputera la Classique ASB en Nouvelle-Zélande.

III HOCKEY

Pas question de baisser les bras

Joueurs et entraîneurs travaillent fort pour mettre fin à la série de défaites, assure Julien

ALEXIS BÉLANGER-CHAMPAGNE
À BROSSARD
LA PRESSE CANADIENNE

Même si le Canadien traverse une deuxième série de huit défaites dans la même campagne pour une première fois depuis au moins son entrée dans la LNH en 1917, personne ne baisse les bras dans le camp de la formation montréalaise.

Les joueurs ont même retrouvé le sourire à l'entraînement vendredi, lors d'un exercice avec les filets postés aux lignes bleues.

« Les temps sont durs dernièrement, mais il y avait aussi un but à cet exercice, a rappelé l'entraîneur-chef, Claude Julien. Nous voulions faire travailler nos joueurs dans une zone plus restreinte. Ça servait à deux choses: détendre l'atmosphère, mais aussi travailler dans les espaces limités. Nous continuons à tout faire pour nous replacer sur la bonne voie. »

Le capitaine Shea Weber avait rappelé après le revers de 4-2 face aux Oilers d'Edmonton jeudi qu'il ne servait à rien de s'apitoyer sur son sort. Le gardien Carey Price a fait écho à ces propos vendredi, quand il a été questionné sur une déclaration faite plus tôt cette semaine au cours de laquelle il avait affirmé qu'il était « au-delà de la frustration ».

« Ça veut dire ce que ça veut dire: ne pas se laisser atteindre par une attitude négative et continuer à faire les choses qui me permettraient de connaître du succès sans me soucier du résultat », a expliqué Price.

Price, qui est âgé de 32 ans, a indiqué que c'est son expérience dans la LNH qui lui permettait de mieux gérer la situation actuelle. Et c'est cette attitude que les meneurs du Canadien tentent d'inculquer aux jeunes joueurs de l'équipe.

« J'essaie d'oublier tous les matchs quand ils sont terminés, a mentionné la recrue Nick Suzuki. Nous regardons la vidéo pour nous améliorer, mais chaque jour est un nouveau départ. Notre groupe de meneurs fait du bon travail pour ne pas avoir la tête basse. « Weby » [Weber] et les autres se présentent le lendemain de chaque match avec une bonne attitude. Ça aide les jeunes à emboîter le pas. »

Avant les rencontres de vendredi, le Tricolore se retrouvait au 13^e rang de l'Association de l'Est, à neuf points des Flyers de Philadelphie et du dernier rang donnant accès aux séries.



Les visages se faisaient longs, jeudi soir, au banc du Canadien de Montréal. L'équipe traverse une deuxième série de huit défaites dans la même saison pour une première fois depuis son entrée dans la LNH en 1917.

GRAHAM HUGHES LA PRESSE CANADIENNE

La situation du Canadien ne peut être ignorée, même par les joueurs. Le classement est affiché dans le corridor tout juste à l'extérieur du vestiaire du Complexe sportif Bell.

Price a rappelé laconiquement que les Blues de St. Louis ont gagné la Coupe Stanley le printemps dernier alors qu'ils occupaient le dernier rang du classement général de la LNH le matin du 3 janvier.

« Je sais qu'il y a un nuage noir au-dessus de nous présentement, mais personne n'a abandonné, a insisté Julien. Les joueurs et les entraîneurs continuent de travailler fort. J'ai vu plusieurs situations dans le passé où les équipes ont baissé les bras, mais ce n'est pas le cas ici. Est-ce que les joueurs sont frustrés? Oui, parce qu'ils ont le succès de l'équipe à cœur, parce qu'ils veulent gagner.

« Vous voyez les mêmes matchs que moi. Nous ne sommes pas dominés par l'adversaire, mais les erreurs sont coûteuses », a-t-il ajouté.

Sans Gallagher à Ottawa ?

Le Canadien pourrait être privé de l'attaquant Brendan Gallagher quand il

Ça veut dire ce que ça veut dire: ne pas se laisser atteindre par une attitude négative et continuer à faire les choses qui me permettent de connaître du succès sans me soucier du résultat

CAREY PRICE



rendra visite aux Sénateurs d'Ottawa, samedi.

Gallagher était de retour au jeu face aux Oilers, après avoir raté quatre rencontres en raison d'une commotion cérébrale. Julien a indiqué que l'attaquant avait ressenti des maux de tête en fin de soirée et qu'il devait rencontrer les médecins de l'équipe pour savoir si les maux de tête étaient liés à la commotion cérébrale subie le 31 décembre ou s'ils étaient simplement le résultat d'un virus.

Les défenseurs Jeff Petry et Ben Chiarot étaient également absents. Julien a confirmé que Petry sera à son poste face aux Sénateurs, tandis que Chiarot a besoin d'au moins quelques jours de plus pour se remettre d'une blessure au bas du corps subie mardi, au cours de la défaite 4-3 du Tricolore face aux Red Wings de Detroit.

Pour sa part, l'attaquant Matthew Peca est prêt à effectuer un retour au jeu, a indiqué Julien. Peca n'a pas joué depuis le 10 décembre, en raison d'une blessure à une jambe. Il pourrait donc être en uniforme samedi si Gallagher n'est pas en mesure de jouer.

III PATINAGE DE VITESSE SUR COURTE PISTE

La compétition de Montréal mal placée dans le calendrier

ALEXANDRE GEOFFRION-MCINNIS
LA PRESSE CANADIENNE

Les Championnats des quatre continents de patinage de vitesse courte piste, qui seront présentés pour la première fois ce week-end, ne cadrent pas nécessairement dans le programme d'entraînement habituel des Canadiens. Et plusieurs l'ont souligné à l'approche des premières épreuves.

C'est le cas de la patineuse étoile Kim Boutin, qui a été contrainte de se retirer de la compétition en raison d'une tendinite au genou gauche.

« Nous considérons cette compétition-là comme faisant partie de notre cycle d'entraînement, a indiqué la triple médaillée olympique. Habituellement, c'est la période de l'année où on s'entraîne le plus. C'est la première édition (des Championnats des quatre continents), donc on va voir ce qu'il en sera à la fin du week-end. Mais c'est sûr que si cette compétition-là n'existait pas, alors nous aurions participé à des courses entre nous, à l'entraînement. »

Charles Hamelin, le vétéran de l'équipe canadienne qui sera en action en fin de semaine, pense même que l'événement aura lieu à un autre moment en 2021. « Il va quelque peu falloir refaire le calendrier, parce que les autres compétitions sont présentées

aux mêmes dates depuis au moins deux ans, a noté Hamelin. Celle-ci (les Championnats des quatre continents) a été annoncée seulement l'an dernier, donc il a fallu qu'ils (les dirigeants de la fédération) la rajoutent au calendrier déjà existant. Je pense que c'est le meilleur moment où ils pouvaient la mettre, mais elle est tout de même très mal placée.

Retour de De Serres-Rainville

Il reste qu'au moins une patineuse canadienne avait encerclé les dates des 11 et 12 janvier 2020 sur son calendrier: Camille De Serres-Rainville.

La Montréalaise, âgée de 24 ans, médaillée de bronze en relais aux Championnats du monde de Sofia en mars dernier, effectuera un retour à la compétition après s'être absentée pendant près d'un an à cause des blessures.

« Je suis assez excitée, a-t-elle admis, les yeux pétillants. En plus du relais, j'ai appris mardi que j'allais patiner les distances individuelles, et je n'ai pas eu beaucoup de temps pour réfléchir à ma préparation, ma stratégie de course. Ce que j'aimerais, d'abord et avant tout, c'est m'amuser et retrouver le plaisir de patiner. J'ai hâte de voir comment je pourrai me débrouiller contre les Sud-Coréennes, puisque ce seront leurs meilleures patineuses qui seront ici ce week-end. »

Papeterie
Casse - Noisette

Solde de 20%

sur toute la marchandise jusqu'au 26 janvier

*Nous tenons en inventaire agendas,
papiers Lalo, papier St-Gilles,
cartes, plumes et stylos,
albums de photos, articles de bureau,
sceaux, cires à cacheter:*

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone: 514 845-4980

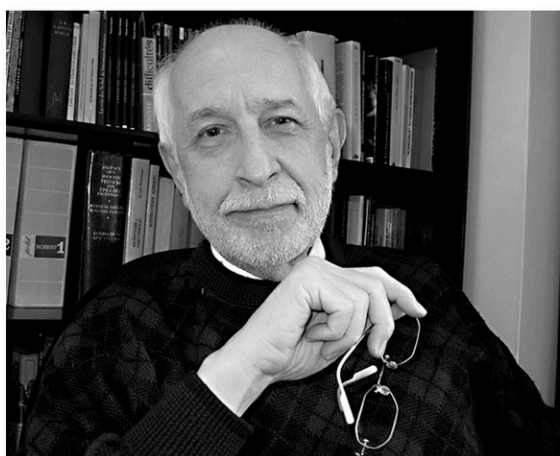
*Heures d'ouverture:
du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30*

Congédié?

Voyez
François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545



Ombres persanes

ÉLISABETH VALLET



En moins d'une semaine, l'escalade américano-iranienne a fait 226 morts, cibles directes ou victimes collatérales d'un affrontement complexe pris dans une spirale qui paraît difficile à enrayer — depuis le Moyen-Orient comme depuis les États-Unis.

Le Moyen-Orient est un théâtre d'ombres où les projections, à la manière du Teatro Gioco Vita, créent l'illusion de personnages plus grands, plus dramatiques, signalant, comme les mythes transposés dans cet art d'ombres chinoises, une fin sinistre. Et de ces projections découlent des représentations hétérogènes de la géopolitique régionale.

À commencer par les États-Unis, qui y sont enlisés et jouent un sinistre jeu de Mikado : leur retrait, maintes fois annoncé et différé par le président actuel, pourrait consacrer l'effondrement de tout l'édifice. voire créer un chaos plus grand encore. Alors qu'ils tentent de remettre le couvercle sur la boîte de Pandore ouverte il y a 17 ans, la cartographie régionale montre une influence grandissante de l'Iran à travers des intermédiaires actifs : comme le Kata'ib Hezbollah et le Harakat Hezbollah al-Nujaba en Irak, les Houthis au Yémen, les forces Al-Ridha et la brigade d'Al-Baqir en Syrie, le Hezbollah au Liban, le Hamas et le Jihad islamique dans la bande de Gaza... Le général assassiné, Soleimani, était indéniablement un artisan de cette influence tantôt honnie par les États-Unis et leurs alliés, tantôt utile, comme face au groupe État islamique. En ce sens, les craintes des Américains sont fondées.

Mais un autre regard sur la région offre une perspective différente. Celle de l'Iran, ancienne grande puissance perse, colosse régional aux pieds d'argile, aux prises avec une géopolitique anxiogène. Son territoire est cerné, à portée de tirs de la puissance israélienne, face à son grand rival régional saoudien, et bordé de toutes parts par une constellation de bases américaines. C'est d'ailleurs sur cette perception d'encerclement que s'est construit l'essor de Soleimani, acteur-clé du régime depuis la guerre Iran-Irak, propulsé sur la scène régionale par l'invasion américaine de 2003. Le politologue américain Ian Bremmer explique d'ailleurs qu'en assassinant Soleimani, les Américains ont tué le « Patton iranien ». Les craintes des Iraniens étaient tangibles.

Le dilemme de sécurité est réel. D'autant que les perceptions du président sont largement façonnées par Fox News, particulièrement si un jour de pluie cantonne le président devant sa télévision à Mar-a-Lago, comme le jour où il a pris la décision d'assassiner Soleimani. Or les garde-fous sont minimes. Notamment parce que les membres du Congrès — le contrepoids naturel — n'ont pas soit la volonté, soit la capacité d'enrayer les mécanismes présidentiels.

En effet, derrière lui, et à peu d'exceptions près, les républicains serrent les rangs : le président a la Constitution pour lui, puisqu'il est commandant en chef des forces armées, d'autant plus qu'il peut s'appuyer — disent-ils — sur l'autorisation (AUMF) votée en 2002 de recourir à la force en Irak, invoquée comme blanc-seing pour le président. Comme la Maison-Blanche a invoqué (sans véritablement la démontrer, disent certains républicains critiques) l'imminence d'une menace, cela légitimerait sa décision tant en droit interne (pouvoirs de crise) qu'en droit international (l'article 51 des Nations unies face à un danger imminent).

Les démocrates soulignent de leur côté que le président n'a le pouvoir constitutionnel de mener une guerre que sur autorisation législative (AUMF). Pour ce faire, ils invoquent la Loi sur les pouvoirs de guerre de 1973 qui restreint la capacité présidentielle de recourir à l'usage de la force militaire à l'étranger. Dans ce cadre, le président a l'obligation de consulter préalablement (48 heures avant) et d'informer régulièrement ensuite le Congrès ; il ne peut maintenir d'opérations militaires après 60 jours qu'avec l'autorisation explicite du Congrès. Il doit y mettre fin si le Congrès le lui impose par une résolution concurrente — mais cette disposition-massue a été invalidée par la Cour suprême en 1983, privant (pour l'instant) le molosse de ses dents.

Or, la résolution adoptée jeudi par la Chambre (démocrate) pour limiter l'exercice des pouvoirs présidentiels est purement symbolique. La Loi sur les pouvoirs de guerre est certes un outil important, qui, sans que les présidents l'aient respectée à la lettre, a permis de rappeler régulièrement à l'exécutif l'importance des limitations constitutionnelles. Mais elle est inadaptable, car elle ne permet pas d'enrayer l'hypertrophie présidentielle ou simplement d'encadrer ses pouvoirs. Or les législateurs ont opté pour un texte non contraignant, évitant d'affronter le véritable problème que constitue cette hyperprésidentialisation du régime, patente de W. Bush à Trump en passant par Obama, de cette dérive sans contrepoids, des prérogatives présidentielles. Les cours se tiennent traditionnellement hors d'un débat qu'elles considèrent ne pas être leur — invoquant la « doctrine de la question politique » pour s'en débarrasser. Et l'opinion publique est partiellement démunie puisqu'une grande majorité d'Américains (77% selon un sondage de Morning Consult / Politico) peinent à placer l'Iran dans le monde.

Dès lors, sur fond de procédure de destitution, avec des institutions verrouillées et des blocs polarisés, la volatilité de la politique étrangère américaine, ainsi que son imprévisibilité, n'en est que plus accrue. 2020 vient tout juste de commencer.

III ÉTATS-UNIS

Un pas de plus vers le procès en destitution de Trump

L'acte d'accusation sera envoyé au Sénat la semaine prochaine, dit Pelosi

ÉLODIE CUZIN
À WASHINGTON
AGENCE FRANCE-PRESSE

La cheffe des démocrates au Congrès américain, Nancy Pelosi, a donné vendredi son feu vert à l'envoi la semaine prochaine de l'acte d'accusation de Donald Trump au Sénat, essentiel pour l'ouverture de son procès historique en destitution attendu d'ici la fin du mois.

Démocrates et républicains étaient engagés dans un bras de fer depuis la mise en accusation, le 18 décembre, de Donald Trump par la majorité démocrate de la Chambre des représentants pour « abus de pouvoir » et « entrave à la bonne marche du Congrès » dans l'affaire ukrainienne.

Un procès doit désormais être organisé au Sénat, où les républicains sont majoritaires, pour décider ou non de sa destitution. Compte tenu du grand soutien dont il dispose dans ses rangs, Donald Trump devrait être acquitté.

Nancy Pelosi, présidente de la Chambre, a attendu plus de trois semaines avant de mettre en œuvre l'envoi de l'acte d'accusation au Sénat, condition essentielle à l'ouverture du procès. Celui-ci devrait désormais se tenir d'ici la fin du mois, sauf surprise.

Au moment où les républicains criaient au scandale depuis des jours, M^{me} Pelosi a finalement annoncé, dans une lettre à son groupe parlementaire,

avoir demandé au chef démocrate de la commission judiciaire de « se tenir prêt » à organiser un vote en séance plénière « la semaine prochaine ».

Il s'agira d'approuver « une résolution pour nommer des responsables » démocrates chargés d'endosser le rôle de procureurs « et transmettre l'acte d'accusation au Sénat ».

M^{me} Pelosi rencontrera ses élus mardi afin de débattre de « la façon de procéder pour la suite ».

Les démocrates accusent Donald Trump d'avoir abusé de son pouvoir en demandant à l'Ukraine d'enquêter sur Joe Biden, un rival potentiel à la présidentielle de novembre. Dénonçant une « mascarade », le milliardaire affirme être innocent.

« On se souviendra d'elle comme peut-être la présidente de la Chambre qui a eu le moins de succès de l'histoire américaine ! » a tweeté vendredi Donald Trump.

Un retard dénoncé

M^{me} Pelosi « et ses élus démocrates ont passé des semaines à jouer avec ce qui représente, de fait, leur tentative de renverser le résultat d'une élection américaine », a dit un élu de la Chambre proche de Donald Trump, Mark Meadows.

Les républicains accusent la démocrate d'hypocrisie pour avoir retardé une procédure qu'elle disait de la plus grande urgence, certains la disant même coupable d'un « abus de pouvoir ».

Nancy Pelosi, elle, est furieuse que le chef des républicains au Sénat, Mitch McConnell, coordonne ouvertement avec la Maison-Blanche la stratégie pour mener le procès vers un acquittement, qui ne fait aucun doute selon le sénateur.

Les démocrates accusent aussi les républicains de n'avoir pas déterminé de cadre « juste » pour le procès, en refusant de se mettre d'accord dès maintenant sur les témoins qui seront convoqués. M. McConnell affirme que cela pourra être décidé après son ouverture.

Malgré quelques voix discordantes, Nancy Pelosi restait largement soutenue dans ses rangs sur sa stratégie d'attente, qui a permis de laisser affleurer « de nouvelles informations » dans la presse, souligne-t-elle.

La Chambre a tenu « le président pour responsable d'avoir demandé à un gouvernement étranger d'intervenir dans l'élection de 2020 pour son intérêt personnel et politique », a-t-elle écrit.

« Tous les sénateurs font désormais face à un choix : être loyal au président ou à la Constitution ».

Donald Trump est déjà entré dans l'histoire comme le troisième président américain à subir l'affront d'une mise en accusation au Congrès.

Mais lui affirme que cette procédure « bidon » sera toxique dans les urnes pour les démocrates tandis qu'elle galvanisera ses partisans pour lui offrir la victoire lors de la présidentielle de novembre.



Les tabloïds britanniques sont très critiques des supposés caprices de l'épouse du prince Harry, Meghan Markle, et de son luxueux train de vie. DANIEL LEAL-OLIVAS AGENCE FRANCE-PRESSE

Meghan Markle revient au Canada

GERMAIN MOYON
À LONDRES
AGENCE FRANCE-PRESSE

À peine la bombe lâchée, Meghan a plié bagage. L'épouse du prince Harry est retournée au Canada, où le couple venait de passer les Fêtes, sitôt leur décision de se mettre en retrait de la famille royale britannique annoncée.

Non consultée et, selon la presse britannique attristée, la reine Élisabeth II, 93 ans, est intervenue jeudi pour tenter d'apaiser la tempête causée par le « Megxit ».

Elle a demandé aux membres de la famille de trouver dans les jours qui viennent une solution face à la volonté de son petit-fils, sixième dans l'ordre de sa succession, de gagner son « indépen-

dance financière » et de vivre une partie de l'année en Amérique du Nord.

Mais pendant que les contacts se multipliaient entre les Windsor, l'actrice américaine, qui n'avait pas caché ces derniers mois trouver peu de soutien autour d'elle pour surmonter la pression liée à sa nouvelle vie de princesse, n'a pas attendu.

« Je peux confirmer les informations selon lesquelles la duchesse de Sussex est au Canada », a déclaré vendredi une porte-parole du couple.

Recul

Harry et Meghan venaient de rentrer de vacances prolongées au Canada, prises pour prendre du recul après avoir affiché leur malaise devant les critiques appuyées des tabloïds britanniques sur les

supposés caprices de Meghan Markle et son luxueux train de vie.

Le duc et la duchesse de Sussex étaient réapparus publiquement au Royaume-Uni lundi pour une visite à la Maison du Canada à Londres.

Selon le *Daily Mail*, Meghan a rejoint au Canada son fils Archie, âgé de huit mois, qui y était resté, laissant entendre que le couple n'avait pas prévu de rester au Royaume-Uni une fois son annonce faite, préparée en toute discrétion.

Il est question que le prince Harry rejoigne rapidement, selon la même source, bien qu'il soit censé présider jeudi prochain le tirage au sort de la Coupe du monde de rugby à XIII, au palais de Buckingham.

Meghan a vécu au Canada lorsqu'elle jouait dans la série *Suits*. Et une enquête parue vendredi dans le *National Post* indiquait que 61% des Canadiens interrogés aimeraient que le prince Harry devienne le prochain gouverneur général de leur pays, c'est-à-dire le représentant d'Élisabeth II dans cette ex-colonie britannique. L'annonce de la mise en retrait du duc et de la duchesse de Sussex, sans concertation avec le reste de la famille, a mis le Royaume-Uni en émoi et ouvre une nouvelle crise au sein de la monarchie.

Dans son allocution de Noël, la reine avait déjà jugé « semée d'embûches » l'année 2019, marquée notamment par la mise en retrait de son fils le prince Andrew en raison de ses liens avec le pédophile américain Jeffrey Epstein.

Selon la presse, la journée de jeudi, après avoir commencé, ont raconté les membres de la famille, par la stupeur ou la fureur contre Harry et Meghan, a donné lieu à une série de coups de téléphone entre la reine, son fils Charles et son petit-fils aîné William pour les pousser à recueillir les morceaux et arriver à une solution.

Les discussions dont Élisabeth II a pris l'initiative doivent déterminer le statut exact d'Harry et de Meghan, qui ont dit vouloir renoncer à leur allocation royale pour avoir le droit de gagner de l'argent. Cela ne devrait pas être difficile vu leur statut de célébrités modernes ayant rejoint la monarchie.

UNIVERS DU STORE

www.universdustore.ca
SUR MESURE FABRIQUÉ AU QUÉBEC

ESTIMATION GRATUITE SANS FRAIS 1 855 770-8677

MONTRÉAL
BEAUCONSFIELD
LONGUEUIL
LAVAL
REPENTIGNY

514-231-8677
514-697-9484
450-445-9829
450-627-3716
514-755-8677

QUÉBEC
LÉVIS
TROIS-RIVIÈRES
FORT LAUDERDALE
PROVENCE/CÔTE AZUR

418-654-8677
418-654-8677
819-696-8677
954-955-8677
06-33-80-00-95



MAISON • CONDO • COMMERCE
VERRIÈRE • MOTORISÉ • BUREAU



MOTORISATION DISPONIBLE

VENTE

50% de rabais ou

INSTALLATION GRATUITE

Q&R

Le Moyen-Orient, terre de conflits

La région est encore à feu et à sang après des décennies de guerres

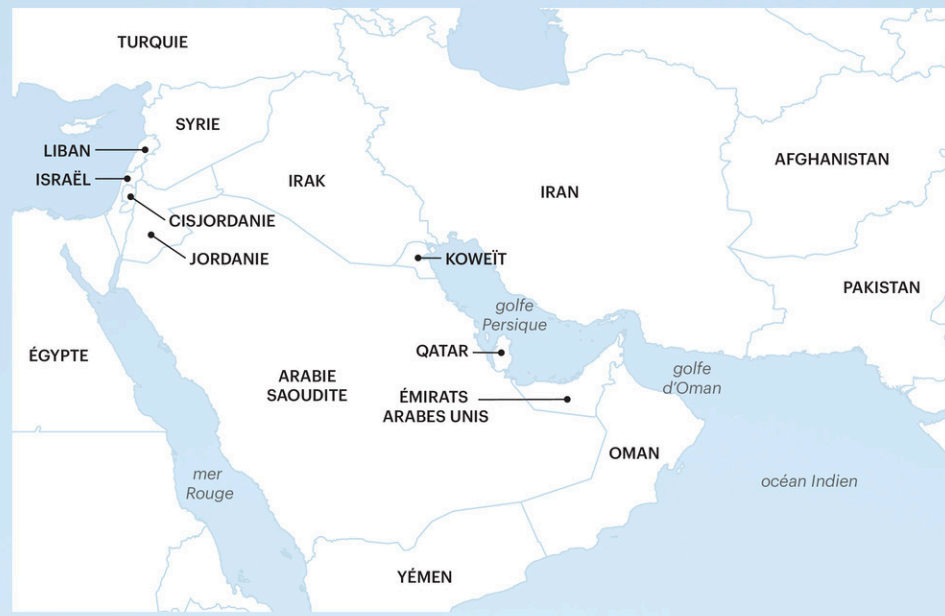
La professeure de science politique à l'Université Laval, Aurélie Campana, spécialiste des conflits, du terrorisme et des relations internationales, fait le point sur des décennies de guerres et de tensions au Moyen-Orient. Propos recueillis par Stéphane Baillargeon.

Les nouvelles en provenance du Moyen-Orient semblent encore et toujours très pénibles : attentats, guerres, bombardements, assassinats, tensions diplomatiques. La situation ne s'est donc pas améliorée depuis le début du siècle, depuis les guerres déclenchées après le 11 septembre 2001 ?

C'est très difficile de comparer une époque à une autre parce que les zones et les sources de tensions peuvent être différentes. Mais si on fait un décompte des conflits dans cette région, si on compare avec le décompte d'avant le 11 septembre 2001, on peut constater qu'effectivement la région est plus déchirée aujourd'hui. Simplement en termes de nombre, oui, il y a plus de conflits au Moyen-Orient aujourd'hui par rapport à il y a vingt ou trente ans.

Les guerres en Afghanistan ou en Irak ont donc échoué ?

Aujourd'hui, avec le recul, on peut dire que ces interventions militaires ont été très mal calibrées — et je ne reviendrai pas sur l'énorme problème de légitimité de l'intervention des États-Unis en Irak. Surtout, elles n'ont pas tenu compte des dynamiques locales dans des pays très fragmentés, divisés en communautés. L'Afghanistan sortait d'une guerre civile et était dirigé par un régime très au-



toritaire. L'Irak était aussi dirigé de manière très autoritaire qui imposait un équilibre fragile, mais qui tenait. La résurgence des tensions communautaires résulte aussi des impensés et des errements de la politique américaine au moment et à la suite de cette intervention. Les erreurs commises ont des conséquences dramatiques pour les populations. Mais ce n'est vraiment pas le seul facteur et il faut beaucoup insister sur ce point. Les ferments des tensions existaient avant le catalyseur de la guerre qui en a superposé de nouvelles sur des lignes de fractures plus anciennes, rouvertes et saignées à blanc.

Pourquoi le conflit entre les États-Unis et l'Irak redevient-il majeur ?

Une multitude de facteurs convergent. On pourrait commencer par l'arrivée de Donald Trump au pouvoir qui a entraîné la résurgence des tensions entre

les Américains et les Iraniens alors que l'administration Obama avait tenté de calmer le jeu entre autres en négociant un accord sur le nucléaire avec l'Irak en impliquant les Russes et les Européens. Donald Trump incarne une position beaucoup plus dure. Il espérait obtenir des concessions de Téhéran en imposant des sanctions économiques beaucoup plus fermes. Le fossé se creuse depuis, mais il n'y a pas que ça. L'intervention américaine en Irak a eu pour conséquences de ranimer les tensions entre les populations chiites et sunnites. L'Irak s'est immiscé, naturellement dirais-je, dans cette dynamique intercommunautaire et a repris pied en Irak comme jamais auparavant en soutenant et en armant certaines milices chiites, aujourd'hui placées du côté du gouvernement, mais qui pourraient se retourner contre ce même gouvernement. Il y a une très grande instabilité en Irak qui devient une zone d'affrontement indirecte en-

tre les États-Unis et l'Irak. D'autres rivalités s'ajoutent, celle entre l'Irak et l'Arabie saoudite, alliée des États-Unis. Il y a différentes strates encore une fois.

Quel rôle joue la Russie ?

L'URSS était active dans la région, par exemple avec la guerre d'Afghanistan (1979-1989). La Russie était très peu présente dans la région dans les années 1990, tout simplement parce qu'elle n'avait pas les moyens diplomatiques et politiques de ses ambitions. Elle a fait un retour de plus en plus marqué depuis les années 2000 entre autres avec le soutien au régime de Bachar al-Assad. Maintenant, la Russie n'a peut-être pas la solution à la résolution de cet ensemble de conflits et de tensions régionales et internationales, mais elle a beaucoup de cartes en main. Paradoxalement, la Russie parle avec tout le monde et est la seule puissance dans cette situation. Elle s'est rapprochée de la Turquie. Elle est une alliée stratégique de l'Irak. Elle parle à Israël et à l'Arabie saoudite. Il ne faut pas oublier qu'environ 12 % ou 14 % de la population russe est musulmane. Ces musulmans russes sont à majorité sunnite et Moscou a donc tout intérêt à entretenir de bons rapports avec Riyad. Si les Russes le veulent, ils peuvent contribuer à calmer le jeu. Mais il ne faut pas oublier la rivalité très forte avec les États-Unis.

Est-on devant la possibilité d'une autre guerre malgré toutes celles qui ont échoué dans la région ?

La guerre, on sait comment elle commence, mais jamais comment elle finit. Donald Trump semble hésiter entre deux options. Il a parlé à plusieurs reprises d'un retrait d'Irak. D'un autre côté il a des positions très, très dures vis-à-vis de l'Irak. C'est comme une contradiction permanente et il est encore une fois difficile de lire les positions du président américain. Une autre guerre dans la région serait dramatique. Elle aurait des conséquences dans toute la région. La diplomatie doit reprendre le dessus sur les déclarations belliqueuses à certains moments. Les Américains ont d'ailleurs fait un pas en arrière cette semaine. L'une des réponses possibles de l'Irak pourrait être l'accélération de son programme nucléaire qui ouvrirait un nouveau cycle de tensions. Certains experts ne sont pas très optimistes. Il faut que la diplomatie reprenne ses droits et très vite.



TAUSEEF MUSTAFA AGENCE FRANCE-PRESSE

LEDEVOIR

1265, rue Berri, 8^e étage,
Montréal (Québec) H2L 4X4
Métro Berri-UQAM
Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30



Suivez-nous
sur LeDevoir.com
et sur nos réseaux
sociaux



RÉDACTION

Téléphone
514 985-3333
Courriel
redaction@ledevoir.com

RENSEIGNEMENTS ET

ADMINISTRATION
Téléphone
514 985-3333

ABONNEMENTS

(du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 16 h 30)
Téléphone
514 985-3355
Extérieur de Montréal
1 800 463-7559 (sans frais)
Courriel
abonnements@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-5967

PUBLICITÉ

Téléphone
514 985-3399
Extérieur de Montréal
(sans frais)
1 800 363-0305
Courriel
publicite@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

AVIS PUBLICS

ET APPELS D'OFFRES
Téléphone
514 985-3452
Courriel
avisdev@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

AVIS DE DÉCÈS -

LE MÉMORIEL
Téléphone
514 525-1149
Courriel
deces@lememorial.com

PETITES ANNONCES

ET PUBLICITÉ PAR
REGROUPEMENT
Téléphone
514 985-3322
Courriel
petitesannonces@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc., dont le siège social est situé au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec) H2L 4X4. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12300, rue Brault, Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoyé de Québeccor Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation SunMedia, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoyé de publication — Enregistrement no 0658. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.